LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 4 JANVIER 1906 — No. 13

Coup d'œil sur la politique mondiale

Les grands faits de l'année 1905

Au seuil de l'année 1905 il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil en arrière et d'examiner rapidement les principaux évènements qui, se déroulant dans le monde entier, ont fait de 1905 une anné historique.

C'est certainement l'Europe qui nous fournira la plus longue et aussi la plus sombre partie du traité, car c'est surtout chez elle que se sont déroulés les évènements les plus graves.

RUSSIE

1905, année néfaste pour la Russie, ann'e qui sonnera le lugubre glas dont les sinistres échos feront trembler d'effroi le monde civilisé.

La guerre se déroule là-bas sur le sol de la Mandchourie. Aux prises avec le Japon, l'ours moscovite n'est pas le plus fort. Toujours battue, toujours reculant, s'effondrant chaque jour un peu plus, tel est le sort de l'armée russe.

Une génération va trouver là son tombeau, détruite par l'incapacité ou l'imprévoyance des chefs, par une température atrocement rigoureuse et surtout par un ennemi habile et courageux.

Cha-Ho, Moukden, Port Arthur.

Voilà les notes dominantes de la grande tragédie Russo-Japonaise. Cha-Ho, 80,000 morts ; Moukden, 92,000 ; Port Arthur, 60,000. Combats gigantesques, boucheries, tuerie, vous constituez un défi jeté à la civilisation par toutes les forces du mal.

Il appartient à l'histoire de rechercher les responsables de cette horrible guerre et de vouer leurs noms au mépris du genre humain.

Pendant que les maris et les fils sont à la guerre, pendant que toutes les forces vives de la nation sont concentrées pour faire face au danger extérieur, la misère ravage la Russie, misère physique, misère morale.

Le peuple d'abord confiant dans l'issue de la guerre s'aigrit en apprenant les defaites sanglantes des armées russes, défaites que l'on essaie en vain de lui cacher. C'est alors que le germe révolutionnaire trouve un terrain favorable à son éclosion.

Des troubles éclatent dans tout l'empire et il faut garder à St Pétersbourg les soldats destinés à aller en Mandchourie. Mal conseillé, l'empereur agit à l'encontre de ses intérêts, il promet avec le secret espoir de ne rien tenir et croit pouvoir continuer la politique séculaire de ses prédécesseurs. Mais les temps ont changé.

Dans le troupeau des Moujiks un peu de lumière est entrée (oh ! bien à l'insu du tsar et de son entourage).

Et de ces hommes, considérés un peu moins que des bêtes de somme, il est sorti des meneurs, le prêtre Gapone a soulevé la foule dont il est devenu l'idole ; à ses accents le pays s'est levé pour une grande manifestation pacifique. Que voulait le peuple ? Que voulait la Russie ? La paix à l'extérieur, un peu de liberté à l'intérieur, bien peu, car on était encore timide. Quel a été le résultat de cette manifestation ? Le voici : Le 22 janvier une foule de 190,000 personnes arrivait sur la place du palais d'hiver à St Pétersbourg pour remettre au tsar une adresse dans laquelle, en termes très respectueux, le peuple formulait ses désirs. Les manifestants, qui étaient sans armes, furent chargés par les Cosaques qui essayaient de les disperser à coup de fouet et à coup de sabre ; puis l'infanterie arriva et, malgré les supplications de cette foule inoffensive qui se traînait à genoux, exécuta de meurtriers feu de salves.

Après cette inutile boucherie, ce qui n'était qu'une manifestation, ce qui n'était qu'une émeute, devint une révolution.

La paix a été conclue avec le Japon, mais à l'intérieur le tsar n'est pas réconcilié avec son peuple. La révolution sévit, augmentant tous les jours de violence, les attentats succèdent aux attentats, les marins se révoltent, s'emparent de leurs navires et entendent les mettre à la disposition des révolutionnaires ; les soldats refusent d'obéir à leurs officiers et les autorités ne peuvent plus compter sur les forces militaires pour réprimer les désordres toujours croissants, les diverses nations envoient des navires de guerre à St Pétersbourg pour protéger leurs nationaux ; le tsar effrayé de son oeuvre reste prisonnier.

Volontaires dans son château de Tsarkoïe Selo, les ministres succèdent aux ministres, et le monde entier assiste avec stupeur aux dernières convulsions d'un empire qui se meurt, d'une autocratie, la dernière, qui s'écroule.

Comment se terminera cette lugubre page de l'histoire russe ?

Hélas les réactions sont souvent plus funestes que les causes qui les ont nécessitées et le dénouement est trop facile à prévoir.

Emportés par la tourmente révolutionnaire, tsar, grand duc et aristocratie disparaîtront ; le vaste empire russe s'émiettera (déjà on signale des soulèvements en Finlande et en Pologue) et dans tout le pays une atroce misère règnera.

ALLEMAGNE

Les troubles russes ne sont pas sans se répercuter en Allemagne, car celle-ci est la voisine immédiate du grand empire vacillant et elle pourrait éprouver de grands mécomptes relativement à la Pologne, mais il n'est pas dans mes attributions de parler de l'avenir, je dois, au contraire, m'entretenir du passé.

Le commerce et l'industrie allemandes se développent d'une façon étonnante sous la protection d'un excellent gouvernement. Les produits allemands inondent tous les marchés et, quoique ne possédant pas de colonies, le commerce maritime allemand s'accroit dans de grandes proportions. Concurremment à son développement commercial, ~~l'empire renforce sans~~ cesse ses forces militaires et plus particulièrement sa marine.

La conséquence de cette augmentation de force ne s'est pas fait attendre. Sûr de sa force, Guillaume II a osé parler de guerre à propos de l'affaire du Maroc, et si elle a été évitée, le monde le doit à la sagesse de la nation française et à l'attitude énergique de l'Angleterre.

Le peuple allemand a d'ailleurs peu goûté le geste de son empereur.

L'Angleterre voit de très mauvais oeil l'augmentation de ia flotte allemande qui est évidemment dirigée contre elle, il en résulte un antagonisme qui se manifeste surtout dans les journaux les plus autorisés des deux pays.

ITALIE

L'Italie, jusqu'à présent si pauvre, semble revenir à la vie ; le gouvernement favorise un grand mouvement d'immigration et le surplus de la population italienne s'écoule dans l'Amérique du Sud et aux Etats-Unis. On a calculé que les immigrants italiens envoyaient pour plus de cent millions d'or chez eux. Voilà une cause très apparente de la prospérité italienne.

ESPAGNE

Quant à l'Espagne sa situatian intérieure est devenue absolument mauvaise depuis la fin du mois d'octobre.

La Catalogne qui, comme on le sait, a pour capitale Barcelone, le port de commerce le plus important du royaume, la Catalogne, dis-je, est soulevée et demande à se séparer de l'Espagne.

Deux solutions sont sérieusement envisagées par les agitateurs, l'annexion à la France (c'est elle qui réunit le plus de voix) ou la proclamation de la République Catalane. L'état de siège est proclamé. Un cuirassé est envoyé à Barcelone. Le ministère actuel va probablement être remplacé par un ministère militaire qui aura sans doute recours aux moyens extrêmes, les seuls qui ne donnent satisfaction à personne.

J'apprends, par le dernier courrier, que les agitateurs républicains ont décidé de faire appel aux Etats-Unis d'Amérique pour obtenir de cette puissance l'appui financier et militaire qui leur est nécessaire pour obtenir la proclamation de la république ou l'annexion à la France.

NORVEGE

Au nord de l'Europe, dans la presqu'île scandinave, s'est opéré, d'une manière très pacifique, le divorce de la Suède et de la Norvège. Avec beaucoup de dignité le vieux roi Oscar II a abandonné la Norvège qui le répudiait et celle-ci s'est offert le luxe d'un roi, ce qui fait un souverain de plus en Europe.

Je ne sais ce que la Norvège va gagner à se séparer de la Suède ; mais il est bon de constater que tant que les deux sœurs étaient unies, elles marchaient dans la voie du progrès et que leur commerce s'était accru, surtout durant les dernières années, dans des proportions considérables.

PARIS-LONDRES

Mais de tous les évènements celui qui, aux yeux du monde, a le plus d'importance est sans contredit le rapprochement anglo-français.

Depuis l'avènement d'Edouard VII, un courant de sympathie s'est établi entre les Anglais et les Français. Ce rapprochement a ceci de particulier, c'est qu'il paraît être plutôt l'œuvre des peuples que celle des gouvernements, et ceci doit être considéré comme une preuve de sa solidité. Ce sont les chambres de commerce qui ont donné le branle. Il y a eu échange de visites, de cadeaux. Les maires et conseillers municipaux des villes, des deux côtés de la Manche, ont rivalisé de gracieusetés.

Cédant à l'opinion publique, les gouvernements s'en sont mêlés. Une imposante escadre britannique est allée en France, visite immédiatement rendue par une non moins imposante escadre française. Des deux côtés, officiers et marins, ont été admirablement bien reçus, comblés de cadeaux. Des discours ont été prononcés, le roi Edouard VII a été appelé roi pacificateur, etc.

Un des faits les plus caractéristiques de cet échange de bons procédés est le suivant : Au cours de la visite du conseil municipal de Paris à celui de Londres, le maire de Londres a remis au président du conseil municipal de Paris un morceau de bois venant du vaisseau le *Victorious*, vaisseau à bord duquel Nelson trouva une mort glorieuse, au cours de la bataille de Trafalgar qu'il gagna. N'est-ce pas le plus beau gage d'amitié de donner cette relique à la nation sur laquelle jadis on remporta une glorieuse victoire. N'est-ce pas reconnaître que, même ennemies, les deux nations s'estimaient, puisque aujourd'hui, l'Angleterre peut offrir, en présent d'amitié, un souvenir de cette grande bataille glorieuse pour l'Angleterre, parcequ'elle était victorieuse, glorieuse pour la France, parceque partout et toujours ses fils savent faire preuve de valeur, de courage et de générosité.

Mais cette bonne entente n'est pas restée stérile, elle a déjà porté ses fruits. Au cours de l'incident franco-allemand l'Angleterre prit nettement parti pour la France, et cette intervention conserva la paix. Ce sont encore de vieilles questions litigieuses qui se sont réglées à l'amiable, et d'un commun accord les deux gouvernements ont décidé de porter les différents devant le tribunal de la Haye.

Un pareil événement est de nature à réjouir le monde entier, car il est un sérieux garant de paix.

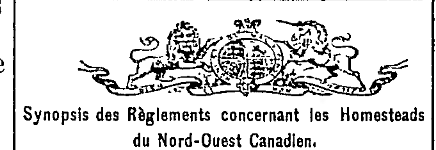
Plus que partout, on doit se réjouir au Canada, car ici les deux races sont ; constamment en présence et l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre doit se traduire par l'augmentation de la confiance et de l'amitié si forte dans le Dominion, entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais.

CHINE et JAPON

Je quitte l'Europe pour aller là-bas dans ce mystérieux continent qu'est l'Asie. La Chine n'a pas encore rompu, au moins apparemment, son sommeil plus de dix fois séculaire. Mais à côté de l'Empire du fils du Ciel, le Japon s'est tout d'un coup ouvert à la civilisation avec une rapidité capable de nous faire comprendre la valeur des forces ataviques qui dorment encore chez les jaunes. Il y a quarante ans le Japon s'éveillait ; 1904 et 1905

(Suite à la cinquième page)

Ne manquez pas de lire notre feuilleton.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

15

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

[illegible] u'il pouvait pour distinguer les traits de l'inconnu ; mais ce dernier était aussi bien caché que lui.

—Devines-tu ? demanda le maître à Peyrolles.

—Oui, répliqua celui-ci.

—Approuves-tu ?

—J'approuve. Mais notre homme a un mot de passe.

—Dame Marthe me l'a donné. C'est la devise de Nevers.

—" Adaum " ? demanda Peyrolles.

—Il a coutume de dire en français : " J'y suis " !

—J'y suis ! répéta involontairement Lagardère.

—Tu prononceras cela tout bas sous la fenêtre, dit l'inconnu qui se pencha vers lui. Les volets s'ouvriront, puis derrière la grille qui est à charnière, une femme paraitra ; elle te parlera, tu ne sonneras mot, mais tu mettras un doigt sur ta bouche. Comprends-tu?

—Pour faire croire que nous sommes épiés ? Oui, je comprends.

—Il est intelligent, ce garçon-là, murmura le maître.

Puis reprenant :

—La femme te remettra un fardeau, tu le prendras en silence, tu me l'apporteras...

—Et vous me compterez cinquante pistoles ?

—C'est cela.

—Je suis votre homme.

—Chut ! fit M. de Peyrolles.

Ils se prirent tous trois à écouter. On entendait un bruit lointain dans la campagne.

—Séparons-nous, dit le maître ; où sont tes compagnons ?

Lagardère montra sans hésiter la partie des douves qui tournait, au-delà du pont vers le Hachaz.

—Ici, répliqua-t-il, en embuscade dans le foin.

—C'est bien ; tu te souviens du mot de passe ?

—J'y suis !

—Bonne chance, et à bientôt !

—A bientôt !

Peyrolles et son compagnon remontèrent l'escalier ; Lagardère les suivait des yeux. Il essuya son front que la sueur trempait.

—Dieu me tiendra compte à mes derniers moments, se dit-il, de l'effort que j'ai fait pour ne pas mettre mon épée dans le ventre de ces misérables ! Mais il faut aller jusqu'au bout. Désormais je veux savoir !

Il mit sa tête entre ses mains, car ses pensées bouillaient dans son cerveau. Nous pouvons affirmer qu'il ne songeait plus guère à son duel ni à son escapade d'amour.

—Que faire ? se dit-il ; enlever la petite fille ? car ce fardeau, ce doit être l'enfant. Mais à qui la confier ? je ne connais dans ce pays que Carrigue et ses bandouliers, mauvaises gouvernantes pour une jeune demoiselle ! Et pourtant il faut que je l'aie ! Il le faut ! Si je ne la tire pas de là, les infâmes tueront l'enfant comme ils comptent tuer le père. Par la mordieu ! ce n'était cependant point pour tout cela que j'étais venu.

Il se promenait à grands pas entre les meules de foin. Son agitation était extrême. A tout instant il regardait cette fenêtre basse, pour voir si les contrevents ne roulaient point sur leurs gros gonds rouillés. Il ne vit rien; mais il entendit bientôt un bruit faible à l'intérieur. C'était la grille qui s'ouvrait derrière les volets.

—" Adsum " ? dit une douce voix de femme qui tremblait.

Lagardère enjamba d'un saut les bottes de foin qui le séparaient du rempart, et répondit sous la croisée :

—J'y suis !

—Dieu soit loué ! fit la voix de femme.

Et les contrevents s'ouvrirent à leur tour.

La nuit était bien obscure ; mais les yeux du Parisien étaient faits depuis longtemps aux ténèbres. Dans la femme qui se pencha au dehors de la fenêtre, il reconnut parfaitement Aurore de Caylus, toujours belle, mais pâle et brisée par l'épouvante.

Si vous eussiez dit en ce moment à Lagardère qu'il avait fait le dessein d'entrer dans la chambre de cette femme par surprise, il vous eût donné un démenti. Cela, de la meilleure foi du monde.

Ne fut-ce que pour quelques minutes, sa flèvre folle faisait trève. Il était sage en restant hardi comme un lion. Peut-être qu'à cette heure un autre homme naissait en lui.

Aurore regarda au-devant d'elle.

—Je ne vois rien, dit-elle. Philippe, où êtes-vous ?

Lagardère lui tendit sa main, qu'elle pressa contre son cœur. Lagardère chancela. Il se sentit venir les larmes.

—Philippe, Philippe, reprit la pauvre jeune femme, êtes-vous bien sûr de ne pas avoir été suivi ? Nous sommes vendus, nous sommes trahis !..

—Ayez courage, madame, balbutia le Parisien.

—Est-ce toi qui as parlé ? s'écria-t-elle ; tiens, c'est certain, je deviens folle ! je ne reconnais plus ta voix.

L'une de ses mains tenait le fardeau dont M. de Peyrolles et son compagnon avaient parlé ; de l'autre elle se pressa le front, comme pour fixer ses pensées en révolte.

—J'ai tant de chose à te dire ! reprit-elle. Par où commencerai-je ?

—Nous n'avons pas le temps, murmura Lagardère, qui avait pudeur de surprendre certains secrets ; hâtons-nous, madame.

—Pourquoi ce ton glacé ? pourquoi ne m'appelles-tu pas Aurore ? Est-ce que tu es fâché contre moi ?

—Hâtons-nous, Aurore, hâtons-nous !

—Je t'obéis, mon Philippe bien-aimé, je t'obéirai toujours ! Voici notre petite chérie, prends-la, elle n'est plus en sureté avec moi. Ma lettre a dû t'instruire. Il se trame autour de nous quelque infamie.

Elle tendit l'enfant, qui dormait enveloppé dans une pelisse de soie. Lagardère la reçut sans dire une parole.

—Que je l'embrasse encore ! s'écria la pauvre mère dont la poitrine éclatait en sanglots ; rends-la moi, Philippe... Ah ! je croyais mon cœur plus fort ! Qui sait quand je reverrai ma fille.

Les larmes noyèrent sa voix. Lagardère sentit qu'elle lui tendait un objet blanc, et demanda :

—Qu'est-ce que ceci ?

—Tu sais bien...Mais tu es aussi troublé que moi, mon pauvre Philippe. Ce sont les pages arrachées au registre de la chapelle, tout l'avenir de notre enfant.

Lagardère prit les papiers en silence. Il craignait de parler.

Les papiers étaient dans une enveloppe au sceau de la chapelle paroissiale de Caylus. Au moment où il les recevait, un son de cornet à bouquin, plaintif et prolongé, se fit entendre dans la vallée.

– Ce doit être un signal, s'écria Mlle de Caylus ; sauve-toi, Philippe, sauve-toi.

—Adieu, dit Lagardère jouant son rôle jusqu'au bout pour ne pas briser le cœur de la jeune mère ; ne crains rien, Aurore, ton enfant est en sureté.

Elle attira sa main jusqu'à ses lèvres et la baissa ardemment.

—Je t'aime ! fit-elle seulement à travers ses larmes. Puis elle ferma les contrevents et disparut.

VII

Deux contre vingt

C'était en effet un signal. Trois hommes, portant des cornets de berger étaient apostés sur la route d'Argelès, que devait suivre M. le duc de Nevers pour se rendre au château de Caylus, où l'appelaient à la fois une lettre suppliante de sa jeune femme et l'insolente missive du chevalier de Lagardère.

Le premier de ces hommes devait envoyer un son au moment où Nevers passerait la Clarabide, le second quand il entrerait en forêt, le troisième quand il arriverait aux premières maisons du hameau de Tarrides.

Il y avait, tout le long de ce chemin, de bons endroits pour commettre un meurtre. Mais Philippe de Gonzague n'avait point l'habitude d'attaquer en face. Il voulait colorer son crime. L'assassinat devait s'appeler vengeance, et passer, bon gré mal gré, sur le compte de Caylus-Verrou.

Voici notre beau Lagardère, notre incorrigible batailleur, notre triple fou, voici donc la première lame de France et de Navarre avec une petite fille de deux ans sur les bras.

Il était, veuillez en être convaincu, fort embarrassé de sa personne ; il portait l'enfant gauchement, comme un notaire fait l'exercice ; il le berçait dans ses mains maladroites à ce métier nouveau. Il n'avait plus qu'une préoccupation en cet univers : c'était de ne point éveiller la petite fille !...

—Do, do !... disait-il, les yeux humides, mais ne pouvant s'empêcher de rire.

Vous l'eussiez donné en mille à tous les chevau-légers du corps, ses anciens camarades : aucun n'aurait deviné ce que ce terrible bretteur faisait en ce moment sur la route de l'exil. Il était tout entier à sa besogne de bonne d'enfant ; il regardait à ses pieds pour ne point donner de secousses à la dormeuse, il eût voulu avoir un coussin d'ouate dans chaque main.

Un second signal plus rapproché envoya sa note plaintive dans le silence de la nuit.

—Que diable est cela ! se dit Lagardère.

Mais il regardait la petite Aurore. Il n'osait pas l'embrasser. C'était un joli petit être, blanc et rose ; ses paupières fermées montraient déjà les longs cils de soie qu'elle héritait de sa mère. Un ange, un bel ange de Dieu endormi ! Lagardère écoutait son souffle si doux et si pur ; Lagardère admirait ce calme profond, ce repos qui était un long sourire.

—Et ce calme, ce repos, se disait-il, au moment où sa mère pleure, au moment où son père... Ah ! ah ! s'interrompit-il, ceci va changer les choses. On a confié un enfant à cet écervelé de Lagardère... c'est bon ; pour défendre l'enfant, la cervelle va lui venir.

Puis il reprenait :

—Comme cela dort ! A quoi peuvent penser ces petits fronts couronnés de leurs boucles angéliques ? C'est une âme qui est là-dedans. Cela deviendra une femme capable de charmer, d'aimer, hélas ! et de souffrir...

Puis encore :

—Comme il doit être bon de gagner peu à peu, à force de soins, à force de tendresse, tout l'amour de ces chères petites créatures, de guetter le premier sourire, d'attendre la première caresse, et qu'il doit être facile de se dévouer tout entier à leur bonheur !

Et mille autres folies que la plupart des hommes de bon sens n'auraient trouvées. Et mille naïvetés tendres qui feraient sourire les messieurs ; mais qui eussent mis des larmes dans les yeux de toutes les mères. Et enfin ce mot, ce dernier mot, parti du fond de son cœur comme un acte de contrition:

—Ah ! je n'avais jamais tenu un enfant dans mes bras !

A ce moment, le troisième signal partit derrière les cabanes du hameau de Tarrides. Lagardère tressaillit et s'éveilla. Il avait rêvé qu'il était père. Un pas vif et sonore se fit entendre au revers du cabaret de la " Pomme d'Adam." Cela ne pouvait se confondre avec la marche de ses soudards qui étaient là tout à l'heure. Au premier son de ce pas, Lagardère se dit :

—C'est lui !

Nevers avait dû laisser son cheval à la lisière de la forêt.

Au bout d'une minute à peine, Lagardère, qui devinait bien maintenant que ces cris du cornet à bouquin dans la vallée, sous bois et sur la montagne, étaient pour Nevers, le vit passer devant le lumignon qui éclairait l'image de la Vierge à la tête du pont.

La belle tête de Philippe de Nevers, pensive quoique toute jeune, fut illu-

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DU CANADA.

ADMINISTRATION DE LORD ELGIN.

MINISTÈRE LAFONTAINE-BALDWIN—SESSION DE 1849—TROUBLES, INCENDIE DU PARLEMENT—MOUVEMENT ANNEXIONISTE.

Changements ministériels.—Ouverture de la session de 1849.—Rétablissement de la langue française.—Débats sur la constitution et sur la réforme électorale, MM. Papineau et Lafontaine.—Loi électorale, émigration, commerce et tarif.—Université de Toronto, actes concernant l'éducation.—Chemins de fer.—Actes judiciaires.—Amnistie générale.—Acte d'indemnité, débats violents, scène de vandalisme.—Le gouverneur insulté, incendie des bâtisses du parlement et de la bibliothèque, dévastation de propriétés.—Approbation de la conduite du gouverneur, opinions des membres sur l'émeute.—Montréal perd le siège du gouvernement. — Ligue Britannique. — Mouvement annexionniste.

La session de 1849 fut ouverte le 18 janvier. Cette session est la plus mémorable de toutes celles de l'Union, et par le nombre de mesures importantes qu'elle vit passer, et par les luttes formidables qui enflammèrent les partis politiques, et qui ne se terminèrent que par l'incendie des édifices du parlement.

Après leur avénement au pouvoir, les ministres s'étaient présentés devant leurs électeurs, et avaient tous été réélus par acclamation, ou par une forte majorité. Ce résultat proclamait hautement la popularité des membres de l'administration. Quelques changements avaient eu lieu pendant la vacance. M. W.-H. Blake fut fait solliciteur général du Haut-Canada, et M. L.-T. Drummond accepta pour le Bas-Canada le même poste, laissé vacant par la retraite de M. Aylwin, qui fut nommé juge à la cour du banc de la reine. Quoique ces deux emplois fussent responsables envers le peuple, les deux nouveaux solliciteurs-généraux n'eurent point de siége dans le cabinet. L'administration s'était en cela rendue au désir de plusieurs membres de la chambre, qui avaient, à la dernière session, émis l'opinion que les solliciteurs-généraux et les commissaires des travaux publics ne devaient pas faire partie du cabinet. Le 16 septembre, M. Sullivan donna sa démission, et fut nommé juge dans le Haut-Canada. Ce fut M. Leslie, président du conseil exécutif, qui le remplaça comme secrétaire provincial. Enfin, M. W.-H. Merritt fut nommé président du conseil exécutif. Si l'administration perdait dans MM. Sullivan et Aylwin les deux premiers orateurs des chambres, elle faisait une magnifique acquisition dans les personnes de MM. Merritt, Blake et Drummond, qui étaient des hommes remarquables par leurs talents et leurs connaissances.

Trois nouveaux députés apparaissaient pour la première fois sur la scène politique : MM. L.-M. Viger, Polette et Cartier. Ce dernier, élu par le comté de Verchères, était destiné à parcourir une brillante carrière, et à devenir un de nos premiers hommes d'état. M. Galt, autre membre distingué, fut aussi, pendant la session, élu pour la première fois par le comté de Sherbrooke. Huit nouveaux membres avaient été appelés au conseil législatif depuis la session de 1848. MM. E.-P. Taché, Leslie, Turgeon, Quesnel Bourret, Saveuse de Beaujeu, John Ross et Louis Méthot. Par ces nominations, le ministère LaFontaine-Baldwin voulut rendre justice à la population française. En effet, depius l'Union, cette origine n'avait pas été représentée avec assez de justice dans le conseil legislatif, elle n'entrait pas même pour le tiers dans la composition de cette chambre. Ces nominations donnaient, en même temps, une forte majorité en faveur de la politique libérale, dans cette branche de la législature.

Lord Elgin inaugura le rétablissement de la langue française dans le parlement canadien. L'Angleterre venait de rappeler la clause vexatoire de la constitution qui proscrivait notre belle langue dans les procédés législatifs ; elle s'était aussi déterminée à accorder une amnistie générale aux Canadiens impliqués dans les trouples politiques.

" Je suis fort heureux, dit Lord Elgin, d'avoir à vous apprendre que, conformément au désir de la législature locale, exprimé dans une adresse des deux chambres du parlement provincial, le parlement impérial a passé un acte révoquant la clause de l'acte d'union qui imposait des restrictions à l'usage de la langue française.

" Je suis autorisé à vous informer que Sa Majesté a résolu d'exercer la prérogative de sa clémence, en faveur de tous ceux qui sont encore sous le poids des conséquences pénales d'offences politiques, résultant des malheureux événements de 1837 et 1838 ; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous inviter à concourir avec moi à la passation d'un acte pour donner leur plein effet aux très-gracieuses intentions de Sa Majesté."

Lord Elgin poussa la générosité et la courtoisie jusqu'à prononcer lui-même le discours du trône dans la langue française. C'était une chose inouie dens les fastes parlementaires ; car autrefois, les gouverneurs du Bas-Canada lisaient leurs discours en anglais, et le président du conseil législatif en repétait la lecture dans la langue française. Cette bienveillance de la part du gouverneur causa une profond osensation. Les Canadiens-Français étaient heureux de voir la réhabiliation de leur langue proscrite par les haines anglaises ; c'est à cette occasion que le vénérable M. Viger, laissa échapper ce cri d'une âme émue : " Que je me sens soulagé d'entendre dans ma langue les paroles du discours du trône ! "

Le gouverneur attira l'attention des chambres sur plusieurs mesures, entre autre, sur l'augmentation de la représentation, sur la modification des lois des écoles, de judicature et des municipalités, et sur la continuation des canaux du Saint-Laurent. Il annonça encore que le parlement impérial avait accueilli favorablement ses représentations au sujet du rappel des lois de la navigation.

L'adresse proposée par M. Dumas, fut discutée longuement. Les conservateurs ne présentèrent pas d'amendement, mais M. Papineau en présenta un au paragraphe suivant : " La chambre a l'assurance que les preuves qu'a données le peuple du Canada, pendant cette période d'excitation et de malaise général, de son amour de l'ordre et de son attachement à ses institutions, tendront à asseoir le crédit de la province sur une base plus solide, et à l'avancement de sa prospérité. "

L'amendement de M. Papineau portait le cachet des idées démocratiques, et tendait à dire que le peuple canadien méritait, par son amour de l'ordre, une constitution meilleure que celle qu'il avait. Voici en quels termes était conçu cet étrange amendement :

" Que cette tranquilité que le peuple des Canadas a conservée au milieu de l'agitation profonde et générale qni a poussé les nations les plus éclairées de l'Europe aux plus nobles efforts, souvent suivis d'heureux succès, pour reformer leurs vicieux gouvernements, follement attachés à des usurpations surprises par la fraude, ou conquises par la violence durant la barbarie du moyen âge, mais devenus intolérables et bientôt impossibles en présence de la libre discussion de la raison et les lumières du dix-neuvième siècle, prouve que les Canadiens de toutes les classes et de toutes les origines sont amis de l'ordre, à ce dégré qu'ils ont bien droit d'être dotés d'une constitutions politique beaucoup plus libre et libérale, que ne l'est la loi constitutive et défectueuse qui leur a été imposée, contrairement à leurs désirs connus et exprimés par leurs remontrances et leurs pétitions réitérées, contre la réunion des deux Canadas, sagement séparés, et pour leur mutuel avantage, en 1791 ; Que jusqu'à ce que le vœu philanthopique et judicieux de ce grand et prévoyant homme d'état, Charles James Fox, soit accompli ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que nos institutions aient été réformées par l'extention du principe électif à beaucoup d'autres emplois et départements que ceux où il prévaut, au point, disait-il, que les Canadiens ne devraient avoir rien à envier à leurs voisins, nous n'avons pas plus de chance dans l'avenir que nous en avons eu durant un long et pénible passé, d'obtenir le bon gouvernement de la province, et par son bon gouvernement, la prospérité générale et le contentement général de ses habitants. "

Au paragraphe de l'adresse concernant la réfome électorale, M. Papineau proposa que la représentation fut répartie d'après le chiffre de la population. Il fit trois longs discours dans lesquels il exprima sa satisfaction d'avoir entendu le discours du gouverneur dans sa langue maternelle ; mais il déclara ne voir rien de louable dans ce discours, qui n'était fait que pour tromper la chambre. Puis il dirigea ses attaques contre l'union des provinces et contre la presse. Il reprocha aux ministres d'avoir accepté le pouvoir, et s'être mis en contradiction avec eux-mêmes, et avec leurs protestations contre l'acte d'union, en 1841. " Loin de penser comme eux, dit-il, je trouve la constitution extrêmement fautive, tyrannique et démoralisatrice. Conçue par des hommes d'état au génie aussi étroit que malfaisant, aussi petit qu'était grand, un de ceux qui, dans ses circonstances plus heureuses, avaient préparé l'acte de 1791, elle n'a eu jusqu'ici, et ne peut avoir dans la suite que des effets dangereux, des résultats ruineux et destructifs. C'est du moment que le parti libéral est monté au pouvoir que j'ai vu qu'on voulait nous demander cette approbation avilisante et sans condition de l'acte d'union, et c'est de ce moment que je résolus de ne plus donner ma confiance à des hommes sur de simples promesses, mais de toujours juger les hommes d'après leurs actes...... Pour de véritables libéraux, il y avait des conclusions plus nobles, infiniment plus honorables, et pour le gouvernement et pour le peuple, à tirer de la tranquilité qui règne, je dirai à un dégré lamentable, dans la province : c'est, entre autres, que le peuple, qui savait ainsi aimer l'ordre, ne renonçait pas pour cela au désir d'obtenir plus de liberté, n'était pas insensible à l'injustice de l'acte des deux Canadas, mais que pour prix de cette tranquilité, il méritait la confiance des autorités supérieures, et que le temps était venu où l'on pouvait lui accorder de larges libertés."

(A continuer)

minée vive ment duratn une seconde ; puis on ne vit plus que la noire silhouette d'un homme à la taille fière et haute ; puis encore l'homme disparut. Nevers descendait les degrés du petit escalier collé au rebord des douves. Quand il toucha le sol du fossé, le Parisien l'entendit qui mettait l'épée à la main et qui murmurait entre ses dents :

—Deux porteurs de torches ne feraient pas mal ici.

Il s'avança en tâtonnant. Les bottes de foin jetées ça et là le faisaient trébucher.

—Est-ce que ce diable de chevalier me veut faire jouer à collin-maillard ! dit-il avec un commencement d'impatience.

Puis s'arrêtant :

—Holà ! n'y a-t-il personne ici ?

—Il y a moi, répondit le Parisien, et plût à Dieu qu'il n'y eût que moi !

Nevers n'entendit point la seconde moitié de cette réponse. Il se dirigea vivement vers l'endroit d'où la voix était partie.

—A la besogne, chevalier ! s'écria-t-il, livrez-moi seulement le fer, pour que je sache bien où vous êtes. Je n'ai pas beaucoup de temps à vous donner.

Le Parisien berçait toujours la petite fille, qui dormait de mieux en mieux.

—Il faut d'abord que vous m'écoutiez, monsieur le duc, commença-t-il.

—Je vous défie de me persuader cela, interrompit Nevers, après le message que j'ai reçu de vous ce matin. Voici que je vous aperçois, chevalier ; en garde !

Lagardère n'avait pas seulement songé à dégaîner. Son épée, qui d'ordinaire sautait toute seule hors du fourreau, semblait sommeiller comme le beau petit ange qu'il tenait dans ses bras.

—Quand je vous ai envoyé mon message de ce matin, dit-il, j'ignorais ce que je sais ce soir.

—Oh ! oh ! fit le jeune duc d'un accent railleur, nous n'aimons pas à ferrailler à tâtons, je vois cela.

Il fit un pas l'épée haute. Lagardère rompit, et dégaina en disant :

—Ecoutez-moi seulement !

—Pour que vous insultiez encore Melle de Caylus, n'est-ce pas ?

La voix du jeune duc tremblait de colère.

—Non, sur ma foi ! non ! je veux vous dire. Diable d'homme ! s'interrompit-il en parant la première attaque de Nevers ; prenez garde !

Nevers furieux crut qu'on se moquait de lui. Il fondit de tout son élan sur son adversaire, et lui porta botte sur botte avec la prodigieuse vivacité qui le faisait si terrible sur le terrain. Le Parisien para d'abord de pied ferme et sans riposter. Ensuite, il se mit à rompre en parant toujours, et, à chaque fois qu'il rejetait à droite ou à gauche l'épée de Nevers, il répétait :

—Ecoutez-moi ! écoutez-moi ! écoutez-moi !

—Non, non, non ! répondait Nevers, accompagnant chaque négation d'une solide estocade.

A force de rompre, le Parisien se sentit acculé tout contre le rempart. Le sang lui montait rudement aux oreilles. Résister si longtemps à l'envie de rendre un honnête horion, voilà de l'héroïsme !

—Ecoutez-moi ? dit-il une dernière fois.

—Vous voyez bien que je ne puis plus reculer ! fit Lagardère avec un accent de détresse qui avait son côté comique.

—Tant mieux, riposta Nevers.

—Diable d'enfer ! s'écria Lagardère à bout de patience, faudra-t-il vous fendre le crâne pour vous empêcher de tuer votre enfant !

Ce fut comme un coup de foudre. L'épée tomba des mains de Nevers.

—Mon enfant ! répéta-t-il ; ma fille dans vos bras !

Lagardère avait enveloppé de son manteau sa chargs précieuse. Dans les ténèbres, Nevers avait cru jusqu'alors que le Parisien se servait de son manteau roulé autour du bras gauche comme d'un bouclier. C'était la coutume. Son sang se figeait dans ses veines quand il pensait aux bottes furieuses qu'il avait poussées au hasard. Son épée aurait pu...

—Chevalier, dit-il, vous êtes fou, comme moi et tant d'autres, mais fou d'honneur, fou de vaillance. On viendrait me dire que vous vous êtes vendu au marquis de Caylus, sur ma parole, je ne le croirais pas.

—Bien obligé, fit le Parisien qui soufflait comme un cheval vainqueur après la course, quelle grêle de coups ! Vous êtes un moulin à estocades, monsieur le duc.

—Rendez-moi ma fille !

Nevers, disant cela, voulut soulever le manteau. Mais Lagardère lui rabattit la main d un petit coup sec.

—Doucement ! fit-il ; vous allez me la réveiller, vous !

—M'apprenderez-vous du moins ?...

—Diable d'homme ! il ne voulait pas me laisser parler, le voilà maintenant qui prétend me forcer à lui conter des histoires. Embrassez-moi cela, père, voyons légèrement, bien légèrement.

Nevers machinalement fit comme on lui disait.

Avez-vous quelquefois vu en salle un tour d'armes pareil ? demanda Lagardère avec un naïf orgueil ; soutenir une attaque à fond, l'attaque de Nevers, de Nevers en colère, sans riposter une seule fois, avec un enfant endormi dans les bras, un enfant qui ne s'éveille point ?

—Au nom du ciel !... supplia le jeune duc.

—Dites au moins que c'est un beau travail ! Tête-bleu ! je suis en nage. Vous voudriez bien savoir, pas vrai ? Assez d'embrassades, papa ! laissez-nous, maintenant. Nous sommes déjà de vieux amis nous deux, la minette et moi. Je gage cent pistoles, et du diable si je les ai ! qu'elle va me sourire en s'éveillant.

Il la recouvrit du pan de son manteau, avec un soin et des précautions que n'ont certes pas toujours les bonnes nourrices. Puis il la déposa dans le foin, sous le pont, contre le rempart.

—Monsieur le duc, ajouta-t-il en reprenant tout à coup son accent sérieux et mâle ; je réponds de votre fille sur ma vie, quoi qu'il arrive. Ce faisant, j'expie autant qu'il est en moi le tort d'avoir parlé légèrement de sa mère, qui est une belle, une noble, une sainte femme.

—Vous me ferez mourir, gronda Nevers, qui était à la torture ; vous avez donc vu Aurore !

—Je l'ai vue.

—Où cela ?

—Ici, à cette fenêtre.

—Et c'est elle qui vous a donné l'enfant ?

—C'est elle qui a cru mettre sa fille sous la protection de son époux.

—Je m'y perds !

—Ah ! monsieur le duc, il se passe ici d'étranges choses ! Puisque vous êtes en humeur de bataille, vous en aurez, Dieu merci ! tout à l'heure à cœur joie.

—Une attaque ? fit Nevers.

Le Parision se baissa tout à coup et rapprocha son oreille de la terre.

—J'ai cru qu'ils venaient, murmura-t-il en se relevant.

—De qui parlez-vous ?

—Des braves qui sont chargés de vous assassiner.

Il raconta en peu de mots la conversation qu'il avait surprise, son entrevue avec M. de Peyrolles et un inconnu, l'arrivée d'Aurore, et ce qui s'en suivi. Nevers l'écoutait stupéfait.

—De sorte que, acheva Lagardére, j'ai gagné ce soir mes cinquante pistoles sans aucunement me déranger.

— Ce Peyrolles, disait M. de Nevers en se parlant à lui-même, est l'homme de confiance de Philippe de Gonzague, mon meilleur ami, mon frère, qui est présentement dans ce château pour me servir !

—Je n'ai jamais eu l'honneur de me rencontrer avec M. le prince de Gonzague, répondit Lagardère ; je ne sais pas si c'était lui.

—Lui ! se récria Nevers ; c'est impossible ! Ce Peyrolles a une figure de scélerat ; il se sera fait acheter par le vieux Caylus.

Lagardère fourbissait paisiblement son épée avec le pan de sa jaquette.

Ce n'était pas M. de Caylus, dit-il ; c'était un jeune homme. Mais ne nous perdons pas en suppositions, monsieur le duc ; quel que soit le nom de ce misérable, c'est un gaillard habile, ses mesures étaient prises admirablement : il savait jusqu'à votre mot de passe. C'est à l'aide de ce mot que j'ai pu tromper Aurore de Caylus. Ah ! celle-là vous aime, entendez-vous ! et j'aurais voulu baiser la terre à ses pieds pour faire pénitence de mes fatuités folles... Voyons, n'ai-je plus rien à vous dire ? Rien, sinon qu'il y a un paquet scellé sous la pelisse de l'enfant : son acte de naissance et votre acte de mariage.—Ah ! ah ! ma belle ! fit-il en admirant son épée fourbie, qui semblait attirer tous les pâles rayons épars dans la nuit, et qui les renvoyait en une gerbe de fugitiges étincellles, voici notre toilette achevée. Nous avons fait assez de fredaines, nous allons nous mettre en branle pour une bonne cause, mademoiselle... et tenez-vous bien.

Nevers lui prit la main.

—Lagardère, dit-il, d'une voix profondément émue, je ne vous connaissais pas. Vous êtes un noble cœur.

—Moi, répliqua le Parisien en riant, je n'ai plus qu'une idée, c'est de me marier le plus tôt possible, afin d'avoir un ange blond à caresser. Mais chut !

Il tomba vivement sur ses genoux.

—Cette fois, je me trompe pas, reprit-il.

Nevers se pencha aussi pour écouter.

—Je n'entends rien, dit-il.

—C'est que vous êtes un duc, répliqua le Parisien.

Puis il ajouta en se relevant :

—On rampe là-bas, du côté du Hachaz, et ici, vers l'ouest.

—Si je pouvais faire savoir à Gonzague en quel état je suis, pensa tout haut Nevers, nous aurions une bonne épée de plus.

Lagardère secoua la tête.

—J'aimerais mieux Carrigue et mes gens avec leurs carabines, répliqua-t-il.

Il s'interrompit tout à coup pour demander :

—Etes-vous venu seul ?

—Avec un enfant, Berrichon, mon page.

—Je le connais ; il est leste et adroit. S'il était possible de le faire venir...

Nevers mit ses doigts entre ses lèvres, et donna un coup de sifflet retentissant ; un coup de sifflet pareil lui répondit derrière le cabaret de la Pomme d'Adam.

—La question est de savoir, murmura Lagardere, s'il pourra parvenir jusqu'à nous.

—Il passerait par un trou d'aiguille, dit Nevers.

L'instant d'après, en effet, on vit apparaître le page au haut de la berge.

—C'est un brave enfant, s'écria le Parisien qui s'avança vers lui. Saute ! commanda-t-il.

Le page obéit aussitôt, et Lagardère le reçut dans ses bras.

—Faites vite, dit le petit homme ; ils avancent là-haut. Dans une minute, il n'y aura plus de passage.

—Je les croyais en bas, répartit Lagardère étonné.

—Il y en a partout !

—Mais ils ne sont que huit ?

—Ils sont vingt pour le moins. Quand ils ont vû que vous étiez deux, ils ont pris les contrebandiers du Mialhat.

—Bah ! fit Lagardère, vingt ou huit, qu'importe ? Tu vas monter à cheval, mon garçon ; mes gens sont là-bas au hameau de Gau. Une demi-heure pour aller et revenir. Marche.

Il le saisit par les jambes et l'enleva. L'enfant se roidit et put saisir le rebord du fossé. Quelques secondes s'écoulèrent puis un coup de sifflet annonça son entrée en forêt.

—Que diable ! dit Lagardère, nous tiendrons bien une demi-heure, s'ils nous laissent élever nos fortifications.

—Voyez, fit le jeune duc en montrant du doigt un objet qui brillait faiblement de l'autre côté du pont.

—C'est l'épée du frère Passepoil, un coquin soigneux, qui ne laisse jamais de rouille à sa lame. Cocardasse doit être avec lui. Ceux-là ne m'attaqueront pas. Un coup de main, s'il vous plait, monsieur le duc, pendant que nous avons le temps.

Suite à la 6ième page

Le Courrier de l'Ouest

Edmonton, Alberta,

Jeudi, 4 Janvier 1906

A propos des élections de Saskatchewan

Le soir du 13 décembre dernier, nous n'avions qu'un mot pour donner cours à une rumeur annonçant la victoire du gouvernement Scott et le gain de quinze ou seize comtés. La confirmation de cette heureuse nouvelle s'étant fait attendre jusqu'à ces derniers jours, nous avons attendu de même avant de revenir sur le sujet. Il est maintenant définitivement annoncé que le parti libéral a remporté dix-sept comtés, l'opposition n'obtenant que huit sièges, ce qui donne une majorité de neuf au gouvernement, dans une chambre d'assemblée composée de vingt-cinq réprésentants. C'est une bonne majorité .....et une belle victoire.

\+ +

A première vue, cette victoire paraîtra peut-être moins complète, moins éclatante que celle du gouvernement Rutherford, dans Alberta. Mais, en y regardant de plus près, on arrivera à une autre conclusion. Dans Saskatchewan, le général Haultain a su manier, non sans habileté, un armement formidable, le plus puissant engin de guerre qu'il soit possible d'avoir dans une bataille électorale : la démagogie, l'exploitation de la bigoterie, l'appel aux passions haineuses. Sa campagne de préjugés et de fausses représentations a fait perdre sept ou huit comtés à ses adversaires qui, sans cela, auraient donné une nouvelle édition du balayage d'Alberta.

La défaite des agitateurs sans vergogne de Saskatchewan n'en est que plus humiliante, si elle paraît moins écrasante. Le maigre succès couronnant les grands efforts de M. Haultain a pour effet d'accentuer davantage, au lieu de l'atténuer, la portée significative de cette première élection provinciale.

\+ +

Au demeurant, les élections de Saskatchewan et d'Alberta ont la même signification. Après avoir tiré le compte des avantages qui reviennent à l'agitation démagogique, on doit conclure que les deux peuples acceptent, avec la même unanimité, la constitution qui leur a été donnée.

Ils l'acceptent telle qu'elle est faite et non telle qu'elle aurait pu l'être. Ils l'acceptent parce qu'elle a été rédigée conformément à leurs désirs, suivant l'expression de leur volonté bien connue. On peut même dire que cette rédaction est l'œuvre des intéressés, des électeurs des deux provinces. Les griefs imaginés par les torys n'étaient donc pas réels.

La conclusion du COURRIER DE L'OUEST, le 16 novembre, à propos des élections d'Alberta, s'impose avec la même force après les élections de Saskatchewan, savoir :

" La constitution est acceptée, univercellement et finalement acceptée. " Elle est acceptée parce qu'elle a été voulue telle que formulée. Elle est ac- " ceptée parce qu'elle est faite et charpentée d'après le dessin, les plans et " devis suggérés par le peuple même qui l'accepte aujourd'hui. "

÷ ÷

Certains logiciens égarés, partisans aveugles d'une politique déchue, ont déjà fait le raisonnement suivant dont l'absurdité saute aux yeux : Les électeurs d'Alberta et de Saskatchewan ayant agréé telle constitution, cela prouve qu'une autre constitution leur aurait été aussi agréable.

Singulière preuve ! Démontrer la vérité d'une supposition à l'aide d'un fait dont l'actualité proteste du contraire, quelle logique !

\+ +

Si les électeurs provinciaux n'ont pas répudié la clause des écoles séparées qui lie leur province pour l'avenir et dans une certaine mesure, il est faux d'en conclure que les mêmes électeurs n'auraient pas rejeté davantage une clause encore plus restrictive et plus aggravante.

Il n'y a absolument aucune preuve d'une assertion aussi gratuite. Des journaux conservateurs l'ont faite cependant ; mais ils se sont contentés d'affirmer gratuitement ce qu'ils ne pourraient jamais démontrer. D'ailleurs, il leur serait facile de prouver eux-mêmes le contraire, s'ils en avaient la franchise ; car ils ne disent pas ce qu'ils pensent. Ils regrettent leur agitation manquée. Ils s'en prennent à Sir W. Laurier sur lequel ils passent leur colère en l'accusant de lâcheté.

\+ ÷

Voici la vérité. La campagne électorale, dans les nouvelles provinces, aurait eu un résultat tout autre, si la première clause 16 de l'acte d'autonomie n'eût pas été amendée. C'est Bennett et Haultain qui auraient fait place nette, au lieu d'être écrasés.

L'immense majorité des électeurs de l'Ouest ne s'objecte pas au régime scolaire qui était en vigueur lors de l'érection en province, mais elle est tout-à-fait hostile à l'idée de garantir pour toujours, en les incrustant dans une constitution nationale, de plus grands privilèges en faveur des minorités.

En tenant compte, quoique à la dernière heure, de ce sentiment populaire, de ce vœu provincial devrait-on dire, Sir Wilfrid Laurier a réglé d'avance le sort des alarmistes qui n'ont pas manqué, plus tard, de venir crier au feu, à la violation des droits provinciaux.

Mais la volonté du peuple ayant été satisfaite, les éléments inflammables qu'il contient n'ont pas pris feu aussi facilement que les incendiaires l'auraient désiré.

Tout de même, nous en avons vu assez pour apprendre à connaître le danger. Il a passé bien près de nous.

⁂⁂⁂

Hier, LE COURRIER DE L'OUEST recevait la visite d'un ami venant offrir un certain nombre de numéros marqués de "l'Evènement de Québec," avec prière d'en prendre connaissance. C'est ce que nous avons fait.

En soutenant que nous l'avions injustement accusé " d'avoir commis un mensonge audacieux," le journal québecquois prétend, dans son numéro du 9 novembre, que ses explications lui donnent droit à une rétractation de la part du COURRIER DE L'OUEST, qui lui-même avait été induit en errenr sur la foi d'un entrefilet du CANADA, autre journal. Mais, en même temps, il s'est bien gardé de nous adresser ce plaidoyer en justification. Intentionnellement, il nous l'a laissé ignorer. Bien plus, tout en croyant ainsi nous tenir, par sa manœuvre, dans l'impossibilité de lui répondre d'une façon ou d'une autre, il insinue que LE COURRIER DE L'OUEST sera en effet trop lâche pour répondre ou accomplir un acte de justice.

C'est par un pur hasard, grâce à la complaisance fortuite d'un ami, que ces petitesses sont parvenues à notre connaissance, en dépit des précautions prises par notre grand confrère. Il ne nous reste donc plus qu'à faire notre devoir.

Malgré la peine que nous en ressentons, le respect que tout homme doit à la vérité nous oblige à maintenir l'accusation de mensonge portée contre l'EVENEMENT ; et, à cette accusation, nous joignons celle de déloyauté et de basse fourberie.

A l'encontre de ses dénégations hypocrites, nous maintenons que ce triste journal a fait son possible pour tromper ses coreligionnaires français et les entraîner du côté des Haultain et des Bennett, dont il n'a cessé d'être le complice déguisé. Nous en avons la preuve dans ses propres colonnes, dans les quelques exemplaires qui nous sont tombés sous les yeux. Nous n'accusons plus sur la foi d'un autre.

Ses explications boiteuses sont une nouvelle confirmation de sa mauvaise foi, n'ayant d'autre effet que d'entasser mensonges sur mensonges. Cela ne doit pas surprendre, au reste, de la part d'un fourbe qui eut un jour le cynisme de s'avouer dérouté en voyant son ami Haultain entrer dans une voie plus ouverte—et conséquemment plus franche—lui, ce brave Haultain " qui, " jusqu'à présent, a eu le soin de voiler " habilement ses intentions."

L'insigne mauvaise foi s'étale sans gêne dans les journaux bleus, et cela sous des aspects divers. L'un des moins rares se présente sous la figure de deux prétentions tout-à-fait contradictoires également soutenues par les organes bleus ou torys.

Aujourd'hui, ils dénonceront avec véhémence la portion protestante du parti libéral, surtout les députés à la chambre des Communes, en disant que l'opposition intransigeante de ces députés fanatiques a été le grand obstacle à la reconnaissance légale des droits des catholiques de l'Ouest.

Demain, autre mise en scène. Les mêmes journaux bleus nous diront alors que les libéraux protestants de la chambre des Communes, pas fanatiques du tout, auraient voté comme un seul homme en faveur des écoles confessionnelles, si leurs partisans catholiques français n'eussent été les premiers à lâcher, saisis de peur devant une pincée d'orangistes et quelques énergumènes du parti conservateur, tels que Sproule, MacLean, Hughes, etc.

C'est une double calomnie. Ce qu'il y a de vrai, c'est le désappointement des bleus et des torys qui avaient compté sur le succès assuré d'une guerre de race et de bigoterie faite à leur profit, mais au détriment des intérêts nationaux. La cause catholique y aurait perdu sous tous rapports, tandis que le pays aurait été plongé dans une agitation bien dangereuse.

Par sa politique des concessions réciproques, le parti libéral, en épargnant un grand malheur à notre patrie, a naturellement frustré le parti bleu-tory de sa douce espérance. Sir Wilfrid Laurier, en cette circonstance critique, s'est révélé, une fois de plus, homme d'état éminent et grand patriote. Il a éteint l'incendie que les agitateurs avaient déjà allumé.

A la date du 10 novembre, *L'Evénement* de Québec, le plus vil et le vulgaire des journaux bleus, pleurant sur la défaite du parti tory d'Alberta, avouait que la clause des écoles séparées, telle qu'amendée, avait perdu beaucoup de sa valenr aux yeux des protestants les plus intolérants ; qu'elle ne donnait plus assez de prise à l'agitation et que, par conséquent, les appels de l'ami Bennett étaient tombés à plat.

En même temps, tout en rendant cet hommage involontaire à la politique de conciliation, *L'Evénement*, dans un accès de haine, accablait Sir Wilfrid des reproches les plus amers et les plus injustes.

Bonne Année !

Aux Canadiens de l'Ouest, bonne et heureuse année ! !
Celle qui nous a fui, par le temps emportée
Dans l'éternel chaos, pour ne plus revenir,
Nous a pourtant bercés de plus d'une espérance.
La pleurer serait vain ; car le destin d'avance
Avait dit : "Elle doit finir."

Laissons-la donc partir et regardons en face.
Celle qui vient paraît plus grande que l'espace,
Qui n'ose pas borner notre immense horizon.
Le soleil d'Alberta sur son beau front rayonne,
Nos cœurs, pleins de l'espoir que son aspect leur donne,
Soudain, battent à l'unisson.

O pays bien-aimé de celui qui l'habite !
Le vaillant pionnier, qui vint s'y faire un gîte,
Adore sa prairie en y vivant heureux.
L'air pur de son beau ciel a redoublé sa force,
Il sent couler plus chaud, sous une rude écorce,
Le noble sang de ses aïeux.

Il a droit d'être fier. Il reçut en partage
Une bien belle part de l'immense héritage
Laissé par les Français sur le sol canadien.
Ces montagnes, ces lacs, ces bois, cette prairie,
Eurent pour découvreur de Lavérendrye,
Venu d'abord au temps ancien.

Puis ces coureurs de bois, amants de la nature,
Avides d'inconnu, partant à l'aventure,
De Québec, Montréal, Lachine ou St-Régis,
Allant vers le grand Nord, pour eux plein de mystères,
En ne soupçonnant pas qu'ils deviendraient les pères
De nos bons cousins les Métis.

C'est pour ces causes-là que la langre française
A toujours existé, et ne vous en déplaise,
Existera toujours au Nord-Ouest canadien,
Officielle ou non. Car c'est dans la famille,
Que la mère en chantant, à l'enfant qui babille
Apprend à respecter son bien.

Bonne et heureuse année, aux amis d'autre race ! !
Pour eux comme pour nous, dans l'Ouest, il y a place.
Qu'ils admettent nos droits, et respectons le leur !
Vivons toujours unis et travaillons ensemble,
Pour qu'à notre pays nul autre ne ressemble
Par la richesse et le bonheur !

A. PRINCE.

Edmonton, Alberta, 1er Janvier, 1906.

L'HON. M. PREFONTAINE.

On n'entend qu'une expression d'universels regrets à l'occasion de la mort de l'Hon. Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, décédé à Paris, le jour de Noël.

Après avoir annoncé le triste événement, *Le Canada* continuait ainsi :

" A peine cette foudroyante nouvelle nous était-elle parvenue que de tous les coins de la ville nous recevions des demandes d'informations. Personne ne pouvait croire à un aussi accablant événement, et les marques de chagrin qui accueillaient la confirmation de la triste dépêche montrent jusqu'à quel point l'hon. Raymond Préfontaine était aimé de tous et combien sa mort touche droit au cœur de notre population qui l'estimait et l'admirait dans toutes les classes, dans toutes les professions, et l'on pourrait dire, dans tous les partis, il ne comptait que des amis."

Sir Wilfrid Laurier a reçu, le 27 décembre, la dépêche suivante de Lord Tweedmouth, le premier lord de l'Amirauté anglaise :

" Nous avons appris avec un pro- " fond chagrin la mort de votre collè- " gue, M. Raymond Préfontaine, mi- " nistre de la Marine au Canada, avec " qui l'Amirauté a eu tout récemment " des relations si cordiales et j'offre le " cuirassé de Sa Majesté, le *Dominion*, " pour transporter la dépouille mor- " telle à Halifax, Nouvelle-Ecosse. Si " cela convient à votre gouvernement, " le *Dominion* sera à Cherbourg le 12 " janvier, dans ce but, et arrivera à " Halifax le 25 janvier."

TWEDMOUTH,

Premier lord de l'Amirauté.

M. ROUVIER.

Le premier ministre de France, M. Rouvier a adressé à Sir Wilfrid Laurier le message de condoléances suivant :

" Je viens d'apprendre le décès sur- " venu subitement, à Paris, de l'hon. " Raymond Préfontaine, ministre de " la Marine et des Pêcheries du Cana- " da, que nous étions heureux d'avoir " depuis quelques jours en France. Je " tiens à assurer Votre Excellence de " de la part que nous prenons à la " perte d'un homme aussi distingué, " et à lui adresser les sincères condo- " léances de la République Française."

(Signé) ROUVIER.

L'offre faite par Lord Tweedmouth, premier lord de l'Amirauté, d'envoyer le cuirassé *Dominion* à Cherbourg, pour en ramener à Halifax les restes de l'hon. M. Préfontaine, a été acceptée par l'hon. M. R. Lemieux, au nom de la famille Préfontaine.

Le 28 au matin, le premier ministre a reçu la dépêche suivante de l'hon, R. Lemieux :

" J'ai télégraphié à lord Tweed- " mouth, acceptant son offre. J'irai " à Londres pour arranger les détails. " Service funèbre samedi matin, à la " Madeleine, avec grande solennité. " Le gouvernement français sera re- " présenté."

(Signé) LEMIEUX.

Il est définitivement décidé que le corps de l'hon. Raymond Préfontaine fera la traversée à bord du cuirassé anglais *Dominion*. Le bateau de guerre prendra la mer à Cherbourg, le 12 janvier et arrivera à Halifax vers le 20 du même mois.

Une escadre française rendra les honneurs militaires à la dépouille du ministre canadien. Le transport de Paris à Cherbourg sera sous les soins du gouvernement français. Le transport de Halifax à Montréal, sous les soins du gouvernement canadien. En attendant, le corps du défunt repose dans la chapelle de la Madeleine, à Paris, où un service funèbre a été chanté samedi dernier.

Bruits de Guerre

La guerre semble inévitable entre la France et l'Allemagne. C'est de cette dernière que vint la provocation, puisqu'elle masse des troupes le long de sa frontière internationale, ce qui est regardée comme une menace sérieuse.

Les diplomates s'efforcent de calmer les appréhensions, mais l'inquiétude règne à la Bourse et dans les cercles financiers.

Si ce terrible conflit se produit, l'ambition d'un seul homme en aura été la cause.

Affaire à sensation

L'animal russe Rojestventsky a publié une lettre, dans un journal russe, accusant l'angleterre d'avoir pris des mesures pour détruire sa flotte dans le cas où il aurait été le vainqueur de l'amiral Togo. Ce racontar absurde occasionne beaucoup de sensation partout et en Angleterre, une juste indignation. Rojesventsky, n'est-ce pas cet amiral qui avait pris des barques de pêcheurs pour des navires de guerre.

LA PUISSANCE DE LA PRESSE

Nous avons lu le passage suivant dans un journal de France.

" La puissance de la presse n'est décidément pas un vain mot....

C'est de Russie que nous en est venue la semaine dernière une nouvelle démonstration. Appelé à édifier un gouvernement sur les décombres chancelants de tout ün régime, M. Witte n'a point convoqué des hommes d'Etat, ni des juristes, ni des politiciens : il a, avant tout, fait appel à des journalistes. Réunissant autour de lui les rédacteurs en chef des trente principaux journaux de Saint-Pétersbourg, il leur a déclaré que " tout gouvernement était impossible sans l'appui de l'opinion publique " et il leur a demandé leur assistance dans l'œuvre qu'il entreprenait.

Il n'est point exagéré de dire que c'est là une demarche sans précédent dans l'histoire politique du monde, et la Destinée, qui se complaît à certaines ironies, a voulu que le plus bel hommage décerné à la puissance de la presse se produisit dans le pays même où l'on avait le plus comprimé son expansion et où l'on avait le mieux tenté de la réduire en servitude.

Le rire est *spécial à l'homme*.

Cette caractéristique est curieuse à à signaler. Soul l'homme rit, parce qu'il jouit de certaines émotions dont il a le privilège exclusif.

Les autres êtres grimacent, mais ne rit pas.

Il y a des hommes néfastes dans le parti conservateur. Tant qu'ils y seront, le parti restera méprisable. Car ce sont ses chefs mêmes. Sproule est un chef conservateur ; Hughes est un chef conservateur ; McLean est un chef conservateur ; Taylor est un chef conservateur ; Bennett est un chef conservateur ; Haultain est un chef conservateur. Et combien d'autres encore, qui leur ressemblent dans le parti.

Il y a de ces hommes qui sont des fourbes.

CULTURE ET ELEVAGE.

Le Tabac, — Le Gouvernement Veut en Améliorer la Culture.

Le ministère de l'agriculture, par l'entremise de M. Charlan, un expert en tabac, que le gouvernement canadien a fait venir expressement de France, commencera ses expériences sur la culture du tabac canadien et son amélioration. Par un arrangement spécial avec une manufacture de tabac à Montréal, on dit qu'une grande quantité de tabac, 30,000 à 40,000 livres, à l'état naturel, seront traitées et manufacturées sous la direction immédiate de M. Charlan.

BLÉ ROUGE D'ALBERTA.

La nouvelle vient de Calgary que le conseil municipal et la chambre du commerce de cette ville ont eu, de l'hon. F. Olivor, la promesse de son support pour obtenir que l'Exposition du Dominion se tienne à Calgary en 1907. M. le ministre de l'Intérieur annonça aussi que son département est au travail pour reviser la littérature à distribuer en vue de la colonisation, de manière à faire connaitre pleinement la valeur de l'Alberta-sud et de l'Alberta-central comme pays produisant le blé d'automne. A cette occasion, l'hon. M. Oliver s'est déclaré en faveur d'un changement dans la manière de désigner ce blé, le meilleur de la province, disant qu'on devrait l'appeler *Rouge d'Alberta* (Alberta Red).

VOULEZ-VOUS DES HOMESTEADS ?

La fertile étendue de pays située à l'ouest de la Pembina, à cinquante milles seulement d'Edmonton, sera bientôt mise en disponibilité pour les colons. M. l'arpenteur Lemoine a été chargé de la subdivision en lots, c'est-à-dire en sections et quarts de section. Cette région est l'une des meilleures du district d'Edmonton, soit pour la culture, soit pour l'élevage. On y a du bois et de la prairie, du foin en abondance, de l'eau, des lacs poissonneux. Les gens d'Edmonton sont au fait de cette situation et ils savent que dans quelques mois ce pays sera établi et prospère. Plusieurs colons n'ont pas attendu l'arpentage pour s'y rendre; car le squatter n'est jamais dérangé.

Que de jeunes hommes des provinces de l'Est pourraient venir y asseoir un bel avenir!

JAPON-CANADA.

M. Alexander Maclean, agent commercial du Canada au Japon, adresse au département du commerce un rapport dans lequel il fait voir l'avance énorme que les Etats-Unis ont prise sur le Canada pour l'exportation de la farine dans l'Empire du Mikado. Les chiffres pour le mois d'octobre sont: Canada, 395,130 livres; Australie, 2,583,462; Etats-Unis, 15,787,138.

AVEC LE FAMEUX BLÉ D'ALBERTA, des taux de transportation plus favorables, et l'assurance donnée par les meuniers de la Colombie Anglaise qui commencent à entrevoir pour leur industrie un avenir magnifique, on devra finir d'entendre répéter que la farine canadienne est trop au-dessus des prix du marché.

M. Maclean recommande aussi l'élevage d'animaux de race pour le marché japonais.

Coup d'œil sur la politique mondiale

(Suite de la première page)

sont les dates de sa rentrée dans le monde. Il débute par une effroyable guerre qui sûrement, quoiqu'il en sorte vainqueur, retardera son progrès. Il s'est mesuré, pauvre pygmée, au colosse russe et est sorti victorieux de ce combat disproportionné. Voilà qui, du coup, le place au rang des grandes puissances, comptant pour quelque chose dans la politique mondiale. Mais il paye bien cher ses débuts. Cette guerre l'a appauvri en argent et surtout en hommes. L'argent on l'emprunte. Le Japon a désormais assez de gloire pour avoir du crédit; mais les hommes? Rien ne peut remplacer la génération disparue!... Les hommes étant à la guerre, les champs n'ont pas été cultivés. Voilà pourquoi une grande famine sévit au Japon et décime la population déjà tant éprouvée.

AFRIQUE

L'Afrique, ce continent noir, est encore bien peu connue. Sa région centrale est inexplorée, mais sa richesse supposée a néanmoins excité la cupidité des nations civilisées. Les points de friction sont nombreux, car chacun voudrait avoir une place, la meilleure. Au sud, le Transvaal et le Cap sont remis de la grande guerre et constituent de brillantes colonies. Les Allemands sont tenus en échec par les nègres dans leur colonie du Camerown. Au nord, l'Egypte est de fait laissée à la disposition de l'Angleterre. La Tripolitaine est également l'objet des convoitises italiennes et françaises. La Tunisie et l'Algérie, sous la tutelle de la France, progressent sans cesse, et le Maroc se demande à quelle sauce il va être mangé. De concert avec l'Angleterre et l'Espagne, la France allait essayer la pénétration pacifique, mais l'Allemagne voulait aussi sa part de gâteau, et son théâtral empereur y trouvait l'occasion d'un geste superbe. Il s'en est fallu de peu que la guerre n'éclata. Enfin on s'est entendu et on a décidé que la question serait soumise à une conférence internationale. Que la volonté des grandes puissances soit faite!

AMERIQUE

L'Amérique du Sud est toujours aussi agitée et partant ne prend pas l'essor que l'on est en droit d'attendre d'un pays aussi bien situé, au sol aussi riche. La République Argentine et le Chili se développent cependant; quant au Vénézuéla, on ne peut pas encore prévoir le moment où ce malheureux pays aura un gouvernement assez sage pour ne pas entraver la marche des affaires.

Le commerce et l'industrie des Etats-Unis suivent leur marche ascendante. La grande confédération américaine prend une place de plus en plus prépondérante dans la direction des affaires mondiales. Son gouvernement a le droit de s'enorgueillir de l'influence dont il a fait preuve dans la conclusion de la paix russo-japonaise.

CANADA

Enfin, en Canada, l'année a été particulièrement bonne. Sous l'influence bienfaisante d'un excellent gouvernement, le pays voit s'accroître tous les jours le nombre d'immigrants. Toutes ces énergies nouvelles vont s'employer à mettre à jour les immenses richesses du sol canadien. A noter le voyage en France effectué par les notables canadiens qui sont allés assister à l'inauguration du monument, élevé à St. Malo, au découvreur du Canada, Jacques-Cartier.

Les récoltes ont été particulièrement bonnes cette année et elles se vendront bien, car, pour les raisons énoncées plus haut, la Russie n'a pas fourni de blé sur le marché du monde.

CONCLUSION

Plaise à Dieu que l'année nouvelle soit meilleure que celle écoulée. Si pour quelques nations elle a été bonne, elle a été franchement mauvaise pour l'humanité en général, et, comme je l'ai dit plus haut, l'année 1905 est une année sanglante qui sera marquée au coin de la tristesse dans l'histoire.

Depuis déjà longtemps le monde entier parle de paix. On était en droit d'espérer que l'humanité voulait enfin appliquer ce divin précepte: *Aimez-vous les uns les autres.* Hélas! les sombres événements qui se sont écoulés en Europe et en Asie semblent vouloir l'infirmer.

LA FRANCE SYMPATHISE

Les dépêches de Paris parlent du service funèbre qui a été célébré sur le corps de l'hon. R. Préfontaine, samedi dernier. Longtemps avant l'heure, une grande foule s'était rendue à l'église de la Madeleine et nombre de gens n'ont pu y pénétrer, faute de place disponible. Au premier rang des personnages présents se trouvaient le premier ministre de France, le ministre de la marine française, le président de la Chambre des Députés, l'ambassadeur d'Angleterre et son état-major, Sir Charles Rivers Wilson, le secrétaire Griffith, représentant Lord Strathcona, des représentants des colonies canadiennes de Londres et de Paris.

Le catafalque disparaissait sous les couronnes, les ancres, les tresses et autres tributs venant des amis de France et d'Angleterre.

Après le service, l'hon. R. Lemieux et M. H. Fabre, en qualité de représentants du gouvernement canadien, reçurent les condoléances de l'ambassadeur anglais, du gouvernement français, du ministre de Bulgarie, etc.

Puis, le cercueil ayant été porté sur le perron de l'église, M. Rouvier, premier ministre de France, prit la parole et fit l'éloge du défunt et exprima les sympathies de la nation française. L'hon. R. Lemieux répondit à ce discours d'une façon empoignante. Après d'autres discours, il y eut un défilé militaire très imposant. De si grands honneurs n'avaient pas été rendus à aucun sujet anglais, ou américain, décédé en France.

Le corps a été mis dans le charnier en attendant qu'on le transporte à Cherbourg.

FAUT PAS CONFONDRE

—Croyez-vous que les grandes oreilles soient un signe de générosité?

—Oui... la générosité de la Nature.

IMPERIAL BANK OF CANADA

Capital, - - - $3,500,000
Ressources, - 3,500,000

Bureau Principal, - - - Toronto, Ont.

T. R. MERRITT, Président — D. R. WILKIE, Vice-Prés., et Gérant-Général

Agence d'Angleterre : Lloyds Bank, Bureau, rue Lombard, Londres. Agence de New-York : Bank of Montreal, Bank of the Manhattan Co. Agence de Minneapolis : First National Bank. Agence de St. Paul : Second National Bank. Agence de Chicago : First National Bank.

Succursales à Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Colombie Anglaise, Québec et Ontario.

Lettres de Credits pour voyageurs, bonnes dans tous les pays.

"Bank Money Orders" aux prix suivants :

$5.00 et moins,	3 cts.
Audessus de 5.00 et ne dépassant pas $10.	6 cts.
" " 10.00 " " " 30.	10 cts.
" " 30.00 " " " 50.	15 cts.

Ces mandats sont PAYABLES AU PAIR à n'importe quel bureau de Banque incorporée du Canada.

Départements d'Epargnes.

Dépots reçus et intérêt payé aux plus hauts taux courants et crédité deux fois par an.

G. R. F. KIRKPATRICK, Gérant
Succursale d'Edmonton.

Merchants Bank of Canada

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL

Capital Payé $6,000,000 Fond de Réserve $3,400,000

H. MONTAGUE ALLEN, Président JONATHAN HODGSON, Vice-Président
E. F. HEBDEN, Gérant Général

CORRESPONDANTS : : :
Londres, Ang.: The Royal Bank of Scotland.
New York, U. S.: The American Exchange National Bank
Chicago: The Northern Trusts Company
St. Paul: First National Bank

SUCCURSALE D'EDMONTON

Intérêt de 3 p. c. alloué sur les dépots, crédité 2 fois par an.
Achât et vente de Traites. Emission de Bons de Banques "Bank M. O."
Promptes Collections. Transactions d'affaires de Banque.

100 Succursales au Canada — A. C. FRASER, Gérant.

Lubbock & Moffat

Entrepreneurs de
Pompes Funèbres

Telephone 223 — 3 Portes Voisines du "Empire Block"

Hotel Windsor

Le Meilleur Hotel d'Edmonton

YORK & SECORD
Props.

Nous venons de recevoir

1,000 CADRES

Toutes grandeurs. Encâdrage de **25c. a $4.50**

Impossible, même dans l'Est, de se procurer de meilleurs cadres

Ernest Brown

ARTISTE PORTRAITISTE ET PAYSAGISTE

Jasper Avenue
(A la place Mathers Old Stand)
Boite P. 276 Tél. 252

La Fameuse Saison des.. Présents...

sera bientôt de retour. Les photographies constituent de si jolis Cadeaux que cette année plus que jamais, ce genre de présents sera le plus populaire. C'est le temps maintenant de donner vos commandes

C. M. TAIT
Photographe
FIRST STREET Edmonton

FEU ! VIE !
F. FRASER TIMS
Vis-a-vis le Bureau de Poste, EDMONTON
Agent de
Phœnix Fire Insurance Co.
Sun Life Ins. Co.
North America Ins. Co.

HOTEL ASTORIA

Lucien Boudreau, Prop.

Les meilleures Liqueurs et Cigares sont servis à cet Hotel

St. Albert, Alta.

The Edmonton Bottling Works,

Manufacturiers
d'eaux Gazeuses,

L'eau Minérale "RED X" est un excellent remède pour les Rhumatismes la Constipation, la dispepsie, les maladies du foie, des rognons et de la vessie.
DOSE---Une cuillérée à thé dans un verre d'eau-- Prix de la bouteille 1.00.

The Edmonton Bottling Works,
Boite 162. Tel. 77.

Le Sucre de Betterave dans l'Aberta

(Reproduit du journal LE CANADA)

Après les essais de culture de la betterave à sucre et de l'extraction de sucre qu'elle contient, qui ont échoué dans la province de Québec, principalement à cause de mauvaise administration et de manque de capital, nos voisins d'Ontario, ont voulu, à leur tour, tenter d'établir chez eux cette industrie si productive et si précieuse pour l'agriculture.

Les résultats acquis dans Ontario, à l'heure qu'il est, sont plus encourageants, mais on ne peut pas dire cependant que la tentative ait obtenu un succès complet, car l'une des sucreries a dû fermer ses portes, liquider et vendre son outillage.

Des essais ont aussi été tentés dans le Nord-Ouest, à Raymond, dans le sud de l'Alberta. Une sucrerie y est établie depuis trois ans et elle vient de terminer ses opérations de sa troisième saison.

Elle a eu à traiter cette année 18,000 tonnes de betteraves, provenant des environs de Cardston, Stirling, Magrath et Raymond. Elle paie ses betteraves $5.00 la tonne aux cultivateurs ; et comme les terres de cette région sont très propres à la culture de la betterave, le rendement a été très satisfaisant pour les producteurs, atteignant dans certains cas jusqu'à 14 et 15 tonnes par acre.

Au point de vue agricole on calcule que le coût de la production de la betterave varie entre $15 et $22 l'acre, et que la vente rapporte un revenu de $40 à $50 l'acre en moyenne.

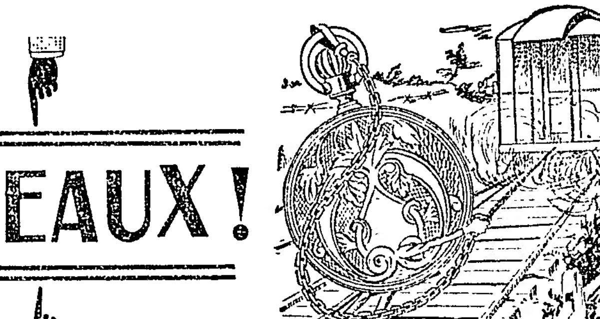
Au point de vue industriel, les 18,000 tonnes de betterave ont donné 4,030,000 livres de sucre raffiné—tout de premier jet et sans compter ce que l'on pourra tirer des melasses. Ce sucre va être distribué directement au commerce de détail dans le territoire entre Moosejaw et les Montagnes Rocheuses, en concurrence avec les sucres de Fiji et d'Honolulu, que vend la raffinerie de Vancouver.

La sucrerie, en outre, tire parti de la pulpe en engraissant du bétail qu'elle achète maigre et revend gras avec une augmentation de prix de $22 à $27 par tête.

L'établissement d'une manière permanente, dans les riches plaines du Nord-Ouest, de cette industrie qui a enrichi la région nord de la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche et certaines régions de la Russie, serait d'un immense avantage à la colonisation et au développement des nouvelles provinces.

Les droits sur les sucres importés lui donnent une protection d'environ 1c par livre, plus le fret. Cette protection, qui ne serait peut-être pas suffisante dans l'est, est plus efficace au Nord-Ouest où l'élément du fret est plus important.

Nous voyons que nos confrères du Nord-Ouest parlent de subventionner cette industrie. Nous ne pouvons guère exprimer d'opinion à ce sujet. La province de Québec avait subventionné chez nous la sucrerie de betterave en accordant une prime aux cultivateurs. Si la province d'Alberta croit devoir l'encourager de quelque manière, nous ne voyons pas que personne puisse s'y objecter.





CADEAUX !

Montres, Chaines, Epingles, Loquets, Horloges, Objets de fantaisie, Verre coupé, etc., etc.

Toutes espèces de jolies choses, de qualité supérieure, à bon marché.

Venez voir notre installation.

E. RAYMER
BIJOUTIER-HORLOGER
Avenue Jasper, Edmonton

Tabac à chiquer
En palettes
PAY ROLL
10 cts.

TAYLOR, BOYLE & GARIEPY
PROCUREURS, AVOCATS, NOTAIRES, AVOUÉS, ETC.

Solliciteurs pour la banque "Canadian Bank of Commerce," la "Sun and Hastings Loan and Saving Co.," la "Great West Life Assurance Co.," la "Standard Loan Co.," "l'Union Trust," Etc,

ARGENT A PRETER

H. G. Taylor, M.A., LLB. J. R. Boyle
Wilfred Gariepy, B. A., B. C. L.

Bureaux : Bloc Gariepy & Lessard
Edmonton, Alta., Canada.
Boite de Poste "A" Téléphone 25
Adresse télégraphique "TABOGA"

SHORT, CROSS, BIGGAR & EWING
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Bureau Cameron Block, Edmonton, Alta.
Argent à prêter

Procureurs pour la Banque des Marchands du Canada, et pour la Banque Union.

Wm. Short, C. W. Cross
O. M. Biggar, A. F. Ewing

ROBERTSON, DICKSON & WORSLEY
EDMONTON et FORT SASKATCHEWAN
AVOCATS, NOTAIRES, Etc.
Bureaux Français et Anglais
Argent à prêter

W. G. Robinson

Le magasin, par excellence de

Chaussures, Bas et Gants

On se charge des réparations.

"AMERICAN SHOE STORE"
Vis-a-vis la Banque Impériale



Un Diner Digne de Santa Claus

Voilà ce que vous aurez si vous prenez vos repas au Café Alberta. Nous aurons un menu tout spécial pour le jour de Noël.

Bonne cuisine, excellent service.

Alberta Café
AVENUE JASPER
R. B. CRONN, Prop.

Le dernier plaisir n'est-il pas de tisonner le passé pour en faire sortir encore quelques étincelles !

Cartes Professionnelles

L. DUBUC, M.A., A. DUBUC, B.A.
OMER ST. GERMAIN.

DUBUC & DUBUC
AVOCATS et NOTAIRES

Avocats; Solliciteurs, Avoués, Notaires, etc., pour les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Québec.

Boite de Poste 543, Téléphone 287

Bureaux :
Au-dessus de la Banque Imperiale

ARGENT à prêter et à placer, fonds privés et de compagnies.

Dr P. ROY,
MEDECIN - CHIRURGIEN

Elève des Hopitaux de Paris et New-York.

Spécialités : Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Examen des yeux pour choix de lunettes.
HEURES DE CONSULTATION : 2 p. m. à 5 p. m.
Téléphones : Bureau 86, Résidence 188

Dr D. FERRIS,
MEDECIN et CHIRURGIEN

Bureau : McLeod Block.
Résidence : Coin de la 5me Rue et de l'Avenue Peace
Téléphone 134 et 193

Dr A. BLAIS,
MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Péan, Paris

Bureau : Heiminck Block, **Tel. 174**
Résidence : 6me Rue Ouest près de la rue Main, **Tel. 181**
CONSULTATION ; De 11 à 12 a.m. Et de 2 à 5 p.m.

Dr GIROUX
MEDECIN ET CHIRURGIEN
ST. ALBERT, ALTA.

Dr R. N. TILL
DENTISTE
Edmonto
Bureau au-dessus du magasin de J. I. Mills

BECK, EMERY & NEWELL,
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
N. D. Beck, Administrateur public,
E.C.Emery, C.F.Newell, S.E.Bolton
Bureau en haut de la Banque Imperiale
Edmonton, Alta,

Richardson, Kirkpatrick & Co.
Agents d'Assurance et d'Immeubles
EDMONTON, ALBERTA

London Assurance Corporation.
British American Fire Ins. Co.
Dominion Plate Glass Ins. Co.
The British Columbia Permanent Loan & Savings Co.
Pacific Coast Fire Ins. Co.

Terrains de ville et de Fermes à vendre.
Argent à prêter sur hypothèque.

LE BOSSU

—— OU ——

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

Il y avait au fond du fossé, outre les bottes de foin éparses et accumulées, des débris de toutes sorte, des planches, des madriers, des branches mortes. Il y avait, de plus, une charrette à demi chargée que les faneurs avaient laissée lors de la cescente de Carrigue et de ses gens, Lagardère et Nevers, prenant la charrette pour point d'appui et l'endroit où dormait l'enfant pour centre, improvisèrent lestement un système de barricades, afin de rompre au moins le front d'attaque des assaillants.

Le Parisien dirigeait les travaux. Ce fut une citadelle bien pauvre et bien élémentaire, mais elle eut du moins ce mérite d'être bâtie en une minute. Lagardère avait amassé des matériaux ça et là; Nevers entassait les bottes de foin servant de facines. On laissait des passages pour les sorties. Vauban eût envié cet impromptu de forteresse.

Une demi-heure ! il s'agissait de tenir une demi-heure !

Tout en travaillant, Nevers disait :

—Ah ça ! bien décidément, vous allez donc vous battre pour moi, chevalier ?

—Et comme il faut, monsieur le duc ! Pour vous un peu, énormément pour la petite fille !

Les fortifications étaient achevées. Ce n'était rien ; mais dans ces ténèbres cela pouvait embarrasser gravement l'attaque. Nos deux assiégés comptaient là-dessus, mais ils comptaient encore plus sur leurs bonnes épées.

—Chevalier, dit Nevers, je n'oublierai pas cela. C'est désormais entre nous à la vie, à la mort !

Lagardère lui tendit la main ; le duc l'attira contre sa poitrine et lui donna l'accolade.

—Frère, reprit-il si je vis, tout sera commun entre nous, si je meurs...

—Vous ne mourrez pas ! interrompit le Parisien.

—Si je meurs... répéta Nevers.

—Eh bien, sur ma part de paradis, s'écria Lagardère avec émotion, je serai son père !

Ils se tinrent un instant embarassés, et jamais deux plus vaillants cœurs ne battirent l'un sur l'autre. Puis Lagardère se dégagea.

—A nos épées, dit-il ; les voiçi !

Des bruits sourds s'entendirent dans la nuit. Lagardère et Nevers avaient l'épée nue dans la main droite, leurs mains gauches restaient unies.

Tout à coup, les ténèbres semblèrent s'animer, et un grand cri les enveloppa. Les assassins fondaient sur eux de tous les côtés à la fois.

(A continuer.)

Un brevet vient d'être obtenu pour le blanchiement de la fleur par l'électricité.

On calcule què la moyenne quotidienne de décès à Londres est de 211 et celle des naissances de 354.

On peut voir à Northampton, Angleterre, un homme dont la moustache descend jusqu'aux poches de son gilet.

La femme du maréchal Oxama connait presque tous les sports, y compris la boxe.

PRIMES ! PRIMES !

A toutes les personnes qui nous enverrons le prix de leur abonnement ($1.00) d'ici au 1er Fevrier, nous donnerons une magnifique image 20x16 pouces. Ces images sont des lithographies en plusieurs couleurs, copies de grands tableaux. Nous n'en avons qu'un certain nombre a distribuer a nos amis; les premiers arrives seront les premiers servis.

Sujets religieux ou fantaisies, au choix de l'abonne.

Le Courrier de l'Ouest.

Vers l'Ouest

L'AFFLUENCE DES COLONS

Vous trouvez-vous satisfait de votre condition présente?

Avez-vous des fils qui veulent se faire un "chez soi"?

Il y a des milliers d'acres de terre, dans le district d'Edmonton, dans la vallée fertile de la Saskatchewan qui n'attendent que la charrue du Colon, pour produire la meilleure qualité de blé, d'avoine, d'orge, de légumes.

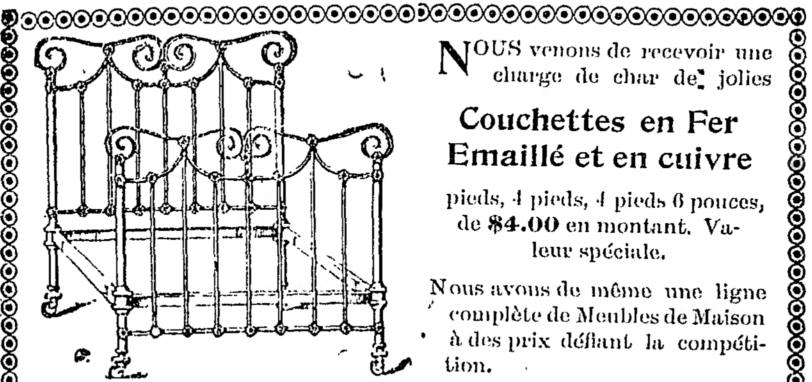
Nous avons une longue liste de terres à vendre depuis $6.00 jusqu'à $25.00 de l'acre à proximité des chemins de fer, des écoles et des églises.

La Ville d'Edmonton le centre de cette fertile contrée de l'Ouest, progresse plus rapidement qu'aucune ville de l'Ouest Canadien. Dans tout le pays aucun endroit n'offre de meilleurs placements. Nous avons une liste de lots de ville de $125.00 en montant.

Demandez des informations à

THE...
Great-West Land Co.
Limited
Boite "T" EDMONTON, ALTA.

Annoncez dans le Courrier de l'Ouest



INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : K. W. MacKenzie

CONSEILLERS : J. R. Boyle, Chas May, T. Bellamy, J. H. Picard, W. H. Clash. D. R. Fraser, W. A. Griesbach.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, L. W. MacKenzie.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M. Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE: L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER EN LOI : J. K. MacDonald

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : sera nommé à l'ouverture de la première session.

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	R. A. Wallace
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medécine Hat	W. T. Finlay
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rivière-la-Paix	L. Dubuc
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

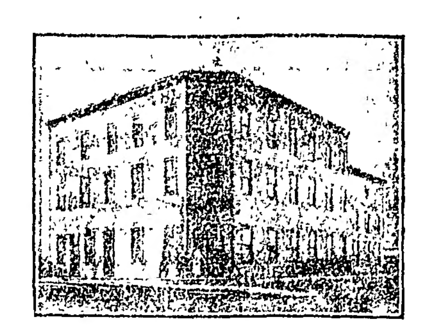
A Nos Lecteurs.

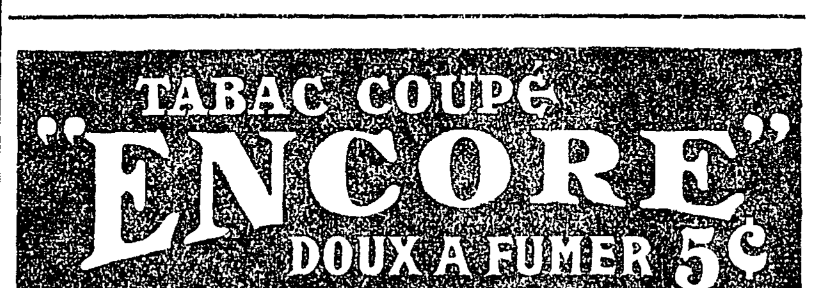
Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION





: : Coin Féminin : :

Chronique de la Mode.

PAR ces jours gris et froids le charme du " home " se fait particulièrement sentir ; la femme d'intérieur aime y passer des heures douces et calmes consacrées au travail et à la lecture.

Le moment ne pouvait être mieux choisi, chères lectrices, par notre journal, pour vous présenter l'innovation de ce " Coin Féminin." Puissiez-vous l'accueillir, ce modeste Coin, comme un ami discret et fidèle, qui chassera l'heure morose et auquel vous songerez à recourir en quelque circonstance que ce soit.

Son programme ? Le voici : établir entre vous et lui les liens solides et durables de l'amitié, une noble émulation au bien, un généreux désintéressement, une discrétion absolue ; et vous aider dans l'art, bien féminin, de plaire à votre entourage.

Car, toutes vous avez une pointe naturelle de coquetterie, Joli défaut dont vous êtes excusées d'ailleurs, car la coquetterie bien comprise devient une qualité chez la femme.

Pour ceux que vous aimez soyez toujours charmeuse
C'est la joie du foyer, le moyen d'etre heureuse.

Nous écouterons donc le poète, amies lectrices, et après des causeries très sérieuses — d'un sérieux attrayant— nous apprendrons à devenir charmeuses et charmantes.

Dans la belle France, il est un arbre qui porte ce nom harmonieux : le charme. Il vit très vieux, d'une belle vieillesse verte et gaie, ses rameaux se prêtent aux courbes les plus gracieuses, forment des voutes épaisses, des charmilles délicieuses ; au contraire de certains ombrages énervants et réfrigerants, son ombre fraiche et douce, saine et calmante, attire et retient le promeneur. Il y fait bon rêver et se reposer.

Chez la femme, le charme est la projection, de ce souffle divin appelé l'âme, sur l'extérieur physique. Toutes possèdent ce don naturel enclos comme la fleur dans le bouton. C'est à chacune de savoir le développer pour son propre bonheur et augmenter celui des siens. Pour charmer elle a de précieux adjuvants qu'elle peut appeler à l'aide: l'art de parler, de s'habiller, de se coiffer et, au-dessus de cela, les vertus toutes féminines qui se nomment : bienveillance, douceur, bonté, dévouement.

Amies lectrices, soyez charmeuses et rappelez-vous que l'intention du Créateur, en vous plaçant sur terre, fut de vous donner le rôle des fleurs dans la nature . .

* * *

Nous parlerons aujourd'hui de la chevelure qui est et restera un des plus sérieux ornements de la femme. Les patriciennes romaines et les nobles grecques y consacraient plusieurs heures par jour.

Je n'irai pas jusqu'à vous dire de les imiter ; cependant il faut avouer que, de nos jours, nous les traitons avec un peu de désinvolture, ces pauvres cheveux ! Nous les tordons, les roulons, les frisons et, après toutes ces tortures, nous les accusons de se casser de tomber. N'est-ce pas naturel ?

Voici quelques règles d'hygiène faciles à suivres et grâce auxquelles vous conserverez une chevelure souple et brillante.

Chaque matin, brosser les cheveux et les laisser, un quart d'heure environ, sans liens sur les épaules. Ne pas abuser du shampooing ; un lavage par mois est suffisant. Aux lectrices qui en feront la demande j'indiquerai une recette convenant à la nature de leurs cheveux. En général, on peut dire que le pétrole convient à tous, mais soyez prudentes, très prudentes, n'employez que loin du feu, de la lumière.

Ayez un petit fragment d'éponge, largement humecté de pétrole et passer le dans les raies. Laissez sécher et nattez très lâches.

Evitez les frisures, les fers chauds, les épingles. Si votre coiffure n'est bien qu'ondulée, employez les papillottes de papier de nos grand'mères. Ne couchez pas la tête couverte, le turban des orientales est la cause de leur calvitie précoce.

Le cheveu tient du végétal, il a ses moments de chute et de pousse ; donc pas s'inquiéter si les cheveux tombent en faible quantité pendant leur mue annuelle, l'automne. Mais si cette chute n'est pas passagère, que le reste de la chevelure devienne sèche et terne, il s'agit d'une maladie, acné, eczéma, pityriases. Ces maladies provoquent les pellicules, qui, elles, amènent la chute des cheveux.

Pour remédier au mal mettez de la vaseline camphrée dans les raies pendant deux ou trois soirs de suite ; ensuite lavez doucement la tête avec une petite éponge trempée dans de l'eau de bois de Pañama. Les cheveux, une fois secs, oignez un peigne d'un peu d'huile d'amandes douces. Passez doucement le peigne fin. Les fellicules, détrempées par la vaseline, se détacheront facilement et l'action du camphre aura tué le microbe qui absorbait la nourriture que le bulbe destinait au cheveu.

* * *

La forme de nos chapeaux s'est peu modifiée. On en voit beaucoup en feutre clair, gris, marron, blanc, etc ; ils ont la calotte allongée et les ailes larges.

Aperçu, à la devanture d'une de nos meilleures modistes d'Edmonton, un feutre pelucheux vert d'eau, orné de gui et d'une draperie de satin souple vert changeant ; chapeau d'un chic tout parisien.

Le "marquis" est très bien porté à Montréal. Il se met très en avant sur le front et comme il demande peu de garniture, avec du goût on arrivera très bien à transformer un feutre souple de l'année dernière en un élégant marquis. Pour cela coudre au bord des ailes un fil de fer dissimulé ensuite par un biais de velours noir. Relevez derrière et de chaque côté et vous aurez le tricorne. Prenez un biais large de 12 à 15 pouces de taffetas ou de velours vert émeraude, posez-le autour de la calotte en le plissant trois fois, fermez cette cravate sur un des côtés relevés. Ensuite ayez une aigrette noire, blanche ou verte, maintenez-la solidement sur le côte relevé de gauche et pour masquer les points, faites un chou de velours ou de taffetas et posez-le au bas de l'aigrette.

Il ne vous restera plus qu'à coudre la coiffe et vous aurez un coquet chapeau qui fera merveille sur une chevelure bouffante et soyeuse.

MAGALI.

RECETTES ET CONSEILS PRATIQUES.

GALETTES.—Placez sur une table une livre de farine, faites un trou au milieu où vous placez une demi-tasse de beurre et une pincée de sel. Versez une demi-tasse d'eau et pétrissez le tout. Pendant le pétrissage vous ajouterez, petit à petit, la même quantité d'eau. Quand la pâte est bien lisse, laissez-la reposer une heure. Maniez la pâte de manière à former une galette, dorez avec un jaune d'œuf délayé dans un peu d'eau et mettez au four une demi-heure.

PUDDING AUX POMMES.—Pelez des pommes, coupez-les en quatre en ayant soin de retirer les pépins. Faites cuire dans un peu d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Ajoutez du sucre, un zeste citron, trois jaunes d'œufs. Après avoir mélangé le tout le plus intimement possible, placez dans un moule et mettez à cuire à petit feu.

NETTOYAGE DES DENTELLES BLANCHES.—Après les avoir décousues, roulez-les autour d'une bouteille, que vous aurez, préalablement, entourée d'un bandage de toile. Fermez votre rouleau par quelques points et mettez bouteille et dentelles à bouillir dans un eau savonneuse. Au bout d'un quart d'heure d'ébullution, mettez à bouillir de nouveau dans de l'eau claire ; rincez à plusieurs eaux, enfin déroulez cette dentelle ; au fur et à mesure vous l'épinglerez sur une planche garnie, l'envers en dessus. Ainsi préparée vous la mettez au soleil et, à moitié sèche, vous la repassez.

PETIT COURRIER.

Sous cette rubrique, je répondrai aux questions que l'on voudra bien me poser, concernant l'hygiène, la toilette, les usages mondains, etc. Ne craignez d'abuser, chères lectrices, et soyez assurées qu'en recevant de vous une preuve de confiance je ressentirai une joie sincère et une douce satisfaction.

MAGALI.

POUR S'APPROVISIONNER DE GLACE

On conseille aux gens qui, étant éloignés de la rivière, ne peuvent y aller faire leurs provisions de creuser un trou en terre, disons de trois pieds en profondeur, quatre pieds de large et six pieds de long. Laissez bien geler la terre au fond et tout autour à l'intérieur. S'il y tombe de la neige, enlevez-la. Puis, par un temps de gros froid, commencez à ramasser votre provision de glace, en versant, dans le trou, cinq ou six seaux d'eau chaque jour jusqu'à ce qu'il soit rempli, mais de manière à laisser geler une couche avant d'en ajouter une autre: A l'approche du printemps, couvrez le tout d'une épaisse couverture de foin ou de paille, puis construisez au-dessus un abri qui devra renfermer un espace plus large que le trou. Vous aurez ainsi un bloc solide de glace qui vous durera tout l'été et une glacière qui durera plusieurs années.

L'Ile du Prince-Edouard est la plus petite des provinces canadiennes, mais elle est la plus densément peuplée, sa population étant de 51.6 personnes au mille carré. La Nouvelle-Ecosse vient ensuite avec ses 22.3 personnes au mille carré. Voici, d'après le recensement de 1901, l'ordre dans lequel se rangent les provinces, suivant la densité de leur population respective, les deux provinces d'Alberta et de Saskatchewan naturellement n'ayant pas de rang assigné au moyen d'une classification distincte :

Ile du Prince-Edouard,	51.6
Nouvelle-Ecosse,	22.3
Nouveau-Brunswick	11.8
Ontario	09.9
Québec	04.8
Manitoba	03.9
Colombie	00.[illegible]
Territoires	00.5
Le Canada en général	01.7

NOTES LOCALES

M. A. Desilets, peintre décorateur d'Edmonton, vient d'entrer en société avec M.G. A. McAlpin. Ces Messieurs attendent sous peu un assortiment complet de tapisseries qu'ils exposeront aux magasins de la Baie d'Hudson.

On annonce un grand bal masqué pour le 14 février prochain. Ce bal donné par la société des Macabés, aura lieu dans la salle Robertson. Il y a une longue liste de prix qui seront distribués aux personnes présentes.

Notre ami, M. Réné Lemarchand, part ces jours-ci pour la France, en compagnie de son frère, le Rév. Père Lemarchand, de Calgary. M. Lemarchand ramènera sa famille avec lui. Il espère aussi ramener bon nombre de colons et quelques capitalistes.

Nous souhaitons un heureux voyage et le retour en nombreuse compagnie.

Nous regrettons d'apprendre que M. Oscar Hétu, fils de notre ami M. H. Hétu, propriétaire du Queen's Hôtel, est assez gravement malade depuis quelques jours.

Nous sommes heureux d'apprendre que nos amis, MM. Feypel et Lapresle, ont ouvert dans notre cité un bureau de commission (Importation et Exportation).

Ils viennent de recevoir de France un stock de filtres Chamberland, système Pastenr, universellement connus pour leur efficacité contre la transmission par l'eau, de la fièvre typhoïde, choléra, diphtérie, etc.

Nous ne saurioos trop les féliciter d'avoir pris cette initiative qui procure aux habitants d'Edmonton l'occasion de se prémunir contre ces maladies qui ont fait nombre de victimes l'an passé.

Notre club de Hockey senior est allé, lundi dernier, faire la lutte à l'équipe de Strathcona. L'équipe d'Edmonton a été battue par quatre parties contrs trois.

L'équipe junior du club de hockey est allé jouer à Calgary lundi dernier au soir et y ont remporté une brillante victoire sur l'équipe des "Calgary Juniors."

La partie de hockey de mardi soir à Red Deer, entre nos juniors et le club de Red Deer, a donné un résultat de trois à un en faveur des nôtres.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. O. Derome, typographe au COURRIER DE L'OUEST, est complètement rétabli de l'indisposition qui l'a retenu à sa chambre la semaine dernière.

Le Rév. Père Jan est parti pour la côte du Pacifique en compaguie du Père Lacombe. C'est le Rév. Père Hétu qui le remplace à la mission.

La Compagnie du Crédit Foncier F. C., dont M. Deblois Thibaudeau est l'actif agent, est à construire des bureaux temporaires, au coin de l'avenue Jasper et de la 3e rue.

Tom. Milne et Bob. McDonald, autrefois commis au Windsor Hotel, ont loué le Senate Hotel (gold baording house) et ont obtenu leur license.

La compagnie des moulins de Morinville aura désormais une agence à Edmonton. M, L. N. Despins en est le titulaire. C'est un heureux choix ; car M. Despins a certainement toutes les qualités requises pour faire un bon agent.

M. et Mad. Jos Bilodeau et famille, se sont rendus dimanche soir, par le train de minuit du C. N. R., au Fort Saskatchewan, pour passer la journée du 1er de l'an chez M. Charles Paradis. La famille était toute réunie moins le fils Jos Paradis, résidant au Yukon. M. et Mme Paradis avaient autour d'eux, 7 enfants, dont 5 mariés, et 19 petits-enfants.

M. Jos Bilodeau continuera, cette semaine, la vente à réduction des jouets et articles de fantaisie et vaisselle. Les personnes qui ont encore des présents à faire n'oublieront pas d'y faire une visite : car il y a des choses qui se vendent presque pour rien.

Le Procureur-Général, l'hon. C. W. Cross est de retour d'un voyage dans la province d'Ontario,

M. Woods. de Toronto, assistant procureur-général, est arrivé à Edmonton.

J. Urin, de Chicago, est entré au service du Windsor Hotel.

Les écoles séparées et les écoles publiques sont ré-ouvertes depuis le 3 janvier.

Paul Paradis, ingénieur civil de Calgary, de passage ici pour affaire officielle,est descendu au Windsor.

2 Janvier

J. A. Paquin, de Morinville, qui était allé passer quelques jours à Calgary est revenu ce soir à Edmonton par le C. P. R.

Le Richelieu Café sera bientôt terminé. M. J. N. Pomerleau, le propriétaire, promet une jolie soirée à l'inauguration de ce nouveau Café.

A l'occasion des fêtes, la maison Revillon avait très artistiquement décoré ses vitrines. Une que nous avons remarquée, représente le vieux temps, debout derrière un énorme cadran, où le petit 1906 commence à marquer l'heure. De chaque côté se tiennent deux anges soufflant dans de longs porte-voix les souhaits de bonne année aux clients de la maison.

Edmonton, Dec. 29

C. E. Lemoine D. L. S., qui conduit un parti d'arpentage au nord du Lac-la-Nonne, est en ville pour affaire officielle. Il loge au Windsor.

J. C. McCulla a été nommé gérant du Windsor Hotel où il a commencé de nombreuses amiliorations.

Décès

Monsieur et Madame Wilfrid Gariépy déplorent la perte de leur enfant, Jean, né le premier de l'an et décédé le lendemain.

LE COURRIER DE L'OUEST leur fait part de ses condoléances.

On nous apprend de Waugh P. O. qu'il y a eu une jolie soirée le jour de l'an au soir, chez M. Archille Patry. Il y eut danse, musique, etc. Au moins quarante couples étaient présents. Après s'être beaucoup amusé on se sépara tard dans la nuit, charmés de l'hospitalité de M. Patry.

M.M. Jos. et A. Patray ea Chas. Gopil de Waugh. Alta., sont à Edmonton, et logent et Windsor.

Rivière Qui Barre

M. E. Soetart a donné un grand dîner à l'occasion du jour de l'an. Un nombre considérable de parents et d'amis y assistaient.

Le Jour de l'An au soir, il y a eu soirée chez M. Onésime Comeau. A peu près tout le monde de la paroisse était présent. Il y eut musique et danse, et ce n'est que très tard, dans la soirée, qu'on se sépara. Cette réunion fut on ne peut plus joyeuse.

Un de nos bons Canadiens, M. W. Mignier, est allé passer le temps des fêtes dans la province de Québec.

Messieurs H. Gagnon, W. T. Nobert, J. Soetart, L. Brault, ont décidé d'aller se choisir des terres dans la région de la Pembina peur s'y établir au printemps. Cette région de la Pembina, est dit-on, une des plus belles parties d'Alberta.

Red Deer

Les catholiques de Red Deer ont enfin aussi leur temple ; si en effet notre ville comptait déjà quatre édifices dédiés au culte protestant, il n'en existait pas encore de dédié au culte catholique ; et jusqu'à présent nous avions dû assister au saint sacrifice de la Messe, dans une école, et précédemment dans une maison particulière.

Mais grâce à l'activité et à l'esprit d'initiative de notre dévoué desservant, M. l'abbé Voisin, grâce aussi à la générosité des fidèles, et au véritable dévouement de quelques uns d'eux, et notemment de la famile Hiard, cette lacune a pu être comblée et la capitale de l'Alberta centrale compte aussi maintenant son église catholique, qui, sans être une merveille d'architecture, n'en est pas moins fort jolie et fort coquette.

Nous ne pouvons qu'admirer notre dévoué desservant, M. l'abbé Voisin, d'avoir réussi dans une entreprise rendue difficile par le petit nombre de catholiques que compte la paroisse de Red Deer.

Notre admiration et nos félicitations vont également aussi, cela va sans dire, aux familles dévouées, qui non contentes de donner leur argent, n'ont pas hésité à laisser de côté leurs travaux, pour seconder M. l'abbé Voisin, et comme lui, s'ériger en constructeurs d'église, manœuvrant tour-à-tour la hache et le marteau.

Encore fois, nos plus sincères félicitations à tous ces dévoués ; des réunions comme celle de lundi, jour de Noël, où tout ce que Red Deer compte de Catholiques et de Français s'étaient donnés rendez-vous, à la nouvelle église, pour assister au saint sacrifice de la Messe, sont déjà une première récompense à nos zélés constructeurs et généreux donateurs.

Lundi, 11 décembre, avaient lieu les élections pour la mairie et les conseillers.

M. Michener a été élu maire, avec MM. Botteril, C. Gaetz et Pidgean comme conseillers.

C'est une nouvelle victoire pour notre sympatique député, M. J. T. Moore qui patronnait ouvertement la candidature de M. Michener comme maire.

MAITRE ET SERVITEUR

—Vous me quittez parce que je suis un peu prompt ? Bah ! ma colère part aussi vite qu'elle ost venue.

—Oui, mais elle revient aussi vite partie.

LAC CASTOR.

La contrée arrosée par la rivière Vermillon, Alberta-central, jouit, à juste titre, d'une grande réputation. Il est bien désirable que nos compatriotes de l'Est viennent seulement la visiter en plus grand nombre. La route du Canadian Northern les y transportera en droite ligne.

M. McCauley, député de cette région à l'Assemblée législative d'Alberta, était à Winnipeg le semaine dernière, les journaux en ont obtenus quelques renseignements précieux.

La section du Lac Castor (Beaver Lake), a-t-il dit, offre des avantages exceptionnels pour le cultivateur. Très peu de contrées au monde peuvent lui être comparées, la terre étant ce qu'il y a de plus désirable, avec un climat sans pareil. Le lac, long de 18 milles et large de cinq, est très poissonneux. Ses bords sont couverts de bois très utile, quoique peu propre à faire du bois de sciage.

A moins d'un mille du bureau de poste, on a découvert du charbon à la surface du sol. En certains endroits, on n'a qu'à gratter un peu la terre meuble pour mettre à nu un dépot d'une épaisseur de sept pieds. Si on creuse une trentaine de pieds, on atteint un autre gisement de 12 pieds de puissance, d'un charbon meilleur que l'on trouve déjà dans d'autres parties d'Alberta. Nous avons toutes toutes les raisons de conclure que d'autres couches plus profondes se découvriront un jour.

Nul doute qu'une importante industrie extractive se développera ici, dès que nous aurons le Grand Tronc Pacifique.

LE PREMIER MINISTRE DE L'ANGLETERRE

Comment on le juge en France

La presse parisienne n'a que des paroles aimables à l'adresse de Sir Henry Campbell-Bannerman, le nouveau premier ministre de l'Angleterre. Ce qu'en dit "L'Echo de Paris" ne peut qu'offrir de l'intérêt à nos lecteurs :

"Ce leader libéral est aimable, discret et très sympathique à la France, dont il parle remarquablement la langue. Ses compatriotes le considèrent comme l'un des derniers types de ces parlementaires d'autrefois, aimant à s'occuper sérieusement et mûrement des graves questions d'intérêt national et dédaignant de laisser troubler par d'insignifiantes questions d'affaires publiques ou d'inanes interpellations sur de petits incidents du jour.

"Dès le début de la guerre du Sud-Afrique, Sir Henry Campbell Bannerman eut le courage de témoigner de son opposition formelle contre cette campagne si follement entreprise et qui fut, à tous points de vue, si onéreuse pour sa patrie.

"Sir Henry Campbell Bannerman est aujourd'hui presque un septuagénaire, mais de verte prestance et d'apparences les plus distinguées. Sa physionomie franche et claire, sa moustache blanche, ses menus favoris, son front découvert, ses yeux fins et bienveillants le font étrangement ressembler au duc de Broglie, alors qu'il présidait aux destinées de la France sous Mac-Mahon. Marié depuis 1860 à la fille du major-générul sir Charles Bruce, ce parfait époux ne fut jamais très mondain et, contrairement à ses collègues du Parlement, il ne se distingua point comme sportman. Ni le golf, ni le tennis, ni l'auto ne l'émeuvent. Il ne quitte guère d'ordinaire sa résidence de ville, à Belgrave square, que pour aller vivre en Ecosse en son château de Belmont, près de Maigle, dans le comté de Perth. Il s'y trouvait encore il y a quelques jours, heureux de son repos bien acquis, comptant ne quitter son "home" rustique qu'après le Christmas, lorsqu'il dut revenir à Londres pour déférer à l'appel d'Edouard VII et prendre la direction du pouvoir.

"La tâche ne laissera pas d'être compliqué et épineuse... Sir Henry apprécie certes la situation difficile qui lui est faite ; il en affronte les embarras avec cet esprit calme, méthodique, opportuniste, qui lui est particulier. Son programme, on peut en être assuré, sera modéré et pondéré.. Il ne cèlera assurément point ses sympathies pour le "home rule" ; mais il est à présumer qu'il, ne le portera point sur le front, comme disent nos voisins. Il saura se tenir à une très petite distance du chef nationaliste irlandais, John Redmond, dont la fouge oratoire se fit remanquer ces derniers jours en faveur du self-gouvernement de l'Irlande, et dont l'action sur le peuple est aujourd'hui incontestable. Sir Henry Campbell Bannerman saura comprendre de quel concours peut être pour sa politique future l'alliance plus ou moins publique de John Redmond, orateur ultra-libéral et catholique, dont les protestants les plus avancés ne nient point le grand talent, et qui est à la fois le grand ami de Pie X et d'Edouard VII.

MARCHE D'EDMONTON.

Beurre extra	25c., la lb.
Œufs	30c. frais.
Charbon	$3.50 à $4.00
Paille	$3.à $4. la char.
Foin de Prairie	$6.à $12 "
Mil	$10.à $16. "
Avoine	22, 23 et 24c.
Lin	$2.25
Peaux	3c. à 4c. la lb.
Bœuf	2c. à 2½c. "
Volailles, — Canards,	10c.
Poulets de printemps,	10c.
Oies	10c.
Dindes	12½c. à 14c.
Orge	25 à 35c. le m.
Blé	65c.
Porc	4½c.
Mouton	5c.
Patates	40c. à 50c.